

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

SESSION ORDINAIRE DE 2012



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du 12 décembre 2012

*Présentation par M. Louis Gallois,
Commissaire général à l'investissement,
des conclusions de son rapport de mission
« Pacte pour la compétitivité de l'industrie française »*

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

SOMMAIRE

| | |
|---|---------------|
| COMMUNICATIONS | 5 |
| Colloque « Vivre ensemble, entre temps court et temps long » | 6 |
| Colloque « Affronter les défis du long terme : inventer une nouvelle planification »..... | 6 |
| Désignation d'un membre du CESE..... | 6 |
| Démission d'un membre du CESE | 7 |
| Saisines..... | 7 |
| Calendrier des assemblées plénières..... | 7 |
| Pétition populaire | 8 |
| Rapport sur l'état de la France..... | 8 |
| Présence en tribune..... | 8 |
| PRÉSENTATION PAR M. LOUIS GALLOIS DE SON RAPPORT « PACTE POUR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE » | 8 |
| RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2012 | 27 |
| INTERVENTION DE MME DEBONNEUIL, PERSONNALITÉ ASSOCIÉE, MEMBRE DE LA SECTION DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES..... | 27 |
| PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS..... | 30 |
| DISCUSSION GÉNÉRALE..... | 37 |
| Associations - M. Pascal..... | 37 |
| Entreprises - M. Ridoret | 39 |
| CFE-CGC - M. Lamy | 40 |
| Outre-mer - M. Arnell | 42 |
| Personnalités qualifiées - M. Khalfa..... | 43 |
| Personnalités qualifiées - Mme du Roscoät | 44 |
| Agriculture - M. Lemétayer..... | 45 |
| Environnement et nature - M. Virlouvet..... | 46 |
| UNAF - M. Farriol | 47 |
| Artisanat - Mme Gaultier..... | 49 |
| CFTC - M. Coquillion | 50 |
| UNSA - M. Grosset | 51 |
| CGT - M. Mansouri-Guilani..... | 52 |
| CGT-FO - Mme Fauvel | 54 |
| Coopération - M. Verdier | 55 |
| CFDT - M. Blanc..... | 56 |
| VOTE SUR LE PROJET D'AVIS | 58 |
| ANNEXE | 59 |
| Annexe : <i>Rapport annuel sur l'état de la France en 2012</i> - Diaporama illustrant les propos de M. Roger Mongereau, rapporteur | 61 |

Présidence de M. Jean-Paul Delevoye

La séance est ouverte à quatorze heures trente.

M. le Président. La séance est ouverte. Le secrétaire de séance est M. Jean Lardin.

COMMUNICATIONS

M. le Président. Mes Chers collègues, j'ai la tristesse de vous faire part du décès de plusieurs de nos collègues. Nous avons à déplorer la disparition de M. Roger Burnel, décédé le 15 novembre. Il a été Président de l'UNAF pendant vingt ans. Il fut nommé au Conseil de 1976 à 1999 au titre du groupe de l'UNAF. Il a été membre du Bureau et présenta le rapport de la commission temporaire, *La politique familiale globale*. Il participa aux travaux de la section des affaires sociales, dont il fut rapporteur de l'avis sur *L'adoption*, adopté le 10 octobre 1990. Nommé à la section des activités productives, de la recherche et de la technologie, il en fut le vice-président de 1994 à 1999, et présenta une étude sur *La filière luxe (production et services)*, adopté le 9 janvier 1996.

M. Burnel était Commandeur de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre national du mérite et Chevalier de la Santé publique. Nous présentons à sa famille et à l'UNAF nos sincères condoléances.

Nous avons également à déplorer le décès de M. Philippe Neeser, décédé le 29 juin 2012, agriculteur, Président de la Fédération des exploitants agricoles. Il fut nommé au Conseil de 1979 à 1987 ; il était membre et vice-président de la section des problèmes économiques, généraux et de la conjoncture.

M. Charles Salanne nous a malheureusement quitté, lui aussi, le 21 septembre. Il était comptable, vice-président de la Fédération nationale de la Mutualité française et membre du Conseil de 1984 à 1989.

M. Edmond Lacroix est décédé le 12 octobre. Il était agriculteur et membre du Conseil de 1979 à 1984.

De même, nous avons appris la disparition de M. Jean Soupa, décédé le 13 octobre, Président de la Chambre de commerce de Montauban. Il fut nommé au Conseil de 1969 à 1974 au titre du groupe des personnalités qualifiées.

Nous avons à déplorer le décès de M. Marcel Caille, disparu le 14 octobre. Il était secrétaire de la CGT, dirigeant de la CGT de 1955 à 1978 en tant que membre de la commission exécutive et du Bureau confédéral. Il fut nommé au titre de la CGT au Conseil de 1959 à 1969. Il participa aux travaux de la commission de la production industrielle, de la section des activités sociales et de l'économie régionale.

Enfin, nous avons à déplorer le décès de M. Guy Sulter, décédé le 28 octobre. Secrétaire général de la fédération des syndicats chrétiens d'employés, il fut nommé au Conseil de 1959 à 1969 au titre de la CFTC.

En leurs mémoires, je vous demande de bien vouloir respecter une minute de silence.

(L'assemblée observe une minute de silence)

Colloque « Vivre ensemble, entre temps court et temps long »

M. le Président. La journée du 29 novembre 2012 s'est révélée un vrai succès. Plus de 800 personnes ont participé au colloque *Vivre ensemble*, dont 50 lycéens - du Lycée Jean Jaurès - pour qui ce fut une très belle expérience humaine. Durant cette manifestation, nous avons recensé 15 000 connexions Internet.

Colloque « Affronter les défis du long terme : inventer une nouvelle planification »

M. le Président. Mes Chers collègues, même succès pour le colloque organisé conjointement par le Sénat et le CESE, le 5 décembre 2012, au Palais du Luxembourg sur *Affronter les défis du long terme : inventer une nouvelle planification*. Nous avons pu entendre Mme Yannick Moreau, Présidente de section au Conseil d'État, qui venait de remettre au Premier ministre son rapport sur le commissariat général à la stratégie et à la prospective.

Désignation d'un membre du CESE

M. le Président. Le Premier ministre a fait connaître que la confédération CGT a désigné M. Lionel Marie en remplacement de M. Patrick Minder, malheureusement récemment décédé. M. Lionel Marie est un normand ; il est entré dans la vie active très tôt par la voie de l'apprentissage et a commencé sa vie professionnelle en tant que chaudronnier dans la sidérurgie. Il a ensuite occupé la responsabilité de secrétaire départemental à l'Union départementale de la CGT du Calvados, pendant dix ans, puis à l'Assedic. Il est cadre à Pôle emploi, chargé de l'insertion des demandeurs d'emploi. Il a donc une connaissance aiguisée des problèmes du chômage, de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Bienvenue au CESE, Monsieur Marie.

(Applaudissements)

Démission d'un membre du CESE

M. le Président. Nous aurons à entendre M. Frédéric Pascal, doyen d'âge de notre assemblée, qui nous a fait part de sa décision de mettre un terme à son mandat de conseiller à la date du 31 décembre de cette année. Il s'adressera à nous tout à l'heure. Cette fonction noble de doyen d'âge sera donc assumée à partir du 1^{er} janvier par M. Raymond-François Le Bris.

(Applaudissements)

Saisines

M. le Président. Nous avons été saisis par le Premier ministre, le 6 décembre 2012, d'une saisine - confiée à la section de l'éducation, de la culture et de la communication - sur *Le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République*. Compte tenu du sujet et du fait que la séance plénière des 8 et 9 janvier est déjà préemptée, le Bureau a décidé de l'inscrire à l'ordre du jour d'une séance exceptionnelle le mercredi 16 janvier, à 14 heures 30.

Calendrier des assemblées plénières

M. le Président. Les 8 et 9 janvier 2013, l'ordre du jour de la séance plénière sera le suivant :

- mardi 8 janvier 2013, 14 heures 30 :

La transition énergétique : 2020-2050 : un avenir à bâtir, une voie à tracer, projet d'avis présenté par Mme Catherine Tissot-Colle et M. Jean Jouzel au nom de la section de l'environnement présidée par Mme Anne-Marie Ducroux.

Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire, projet d'avis présenté par Mme Anne de Bethencourt et M. Jacky Chorin au nom de la section des activités économiques, présidée par M. Jean-Louis Schilansky.

- mercredi 9 janvier 2013, 14 heures 30 :

La coopération franco-allemande au cœur du projet européen, étude présentée par M. Alain Terrenoire au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidée par M. Yves Veyrier.

Le Bureau a donné un avis favorable à la traduction en allemand et à la publication au Journal officiel de cette étude présentée eu égard à l'importance de l'actualité diplomatique et des relations entre la France et l'Allemagne.

Je vous rappelle que la cérémonie des vœux aura lieu le 8 janvier à 17 heures, dans la salle hypostyle.

Pétition populaire

M. le Président. Sur le rapport de Mme Arnoult-Brill, le Bureau a retravaillé sur le principe et les modalités de mises en œuvre de la pétition citoyenne. C'est une décision dont nous aurons l'occasion de vous préciser les modalités et les principes, qui seront fixés par le Bureau. La décision a été actée.

Rapport sur l'état de la France

M. le Président. Sur le rapport de M. Le Clézio, le Bureau a acté le principe, en accord avec le Président Martin, de la constitution d'une commission temporaire chargée d'élaborer, en 2013, un rapport sur l'état de la France et signé, à cette fin, une convention avec l'OFCE.

Présence en tribune

M. le Président. Je salue à la tribune d'honneur la délégation du ministère de l'économie, de l'emploi et du développement durable gabonais, représenté par M. Jean Bosco Obame Ndong, directeur du développement et des programmes, et M. Serge Delicat, directeur administratif et financier.

(Applaudissements)

PRÉSENTATION PAR M. LOUIS GALLOIS DE SON RAPPORT « PACTE POUR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE »

M. le Président. Monsieur le Commissaire, avant toute chose, merci d'avoir accepté notre invitation et d'être présent, dans cet hémicycle, pour nous présenter votre rapport.

Avant de vous donner la parole, je voudrais livrer à l'ensemble du Conseil cette phrase datant du 15 novembre 2003 prononcée par M. Hans-Werner Sinn, économiste et directeur de l'institut IFO, à Munich. Il dressait le portrait de l'Allemagne suivant : « *L'Allemagne est l'homme malade de l'Europe. La France a aussi ses problèmes, mais la croissance est plus forte que chez nous et, dans les années qui viennent, elle nous devancera de plus en plus* ».

Monsieur le Commissaire, il est important d'entendre votre diagnostic, de savoir quel regard vous posez sur cette situation et quels sont les raisonnements qui vous ont amené à faire les propositions qui figurent dans votre rapport.

Monsieur le Commissaire, je vous donne la parole.

(Applaudissements)

M. Gallois, Commissaire général à l'investissement. Monsieur le Président, Messieurs les membres du Conseil économique, social et environnemental, je tiens d'abord à vous remercier pour votre invitation à venir présenter les conclusions de mon rapport que j'ai remis au gouvernement le 5 novembre dernier. C'est, pour moi, l'occasion de revenir au Conseil économique, social et environnemental où j'étais hier.

On y parlait solidarité ; aujourd'hui on parle compétitivité, je pense que les deux sujets ne sont pas antinomiques, mais étroitement complémentaires. Un pays ne peut pas être compétitif en laissant sur le bord de la route plusieurs millions de ses concitoyens. Je pense que c'est une expression de la compétitivité d'un pays que d'être capable d'exprimer sa solidarité.

J'en viens à mon rapport. Il a été élaboré à la suite de contacts, nombreux, avec plusieurs des entités représentées au Conseil économique, social et environnemental. Il s'est inspiré d'un très grand nombre de rapports sur la compétitivité - car il n'est qu'un rapport parmi d'autres - et en particulier celui du Conseil économique, social et environnemental qui présentait la caractéristique d'être un rapport qui avait déjà réuni un certain niveau de consensus ; à ce titre, il était une contribution tout à fait majeure au sujet. Je vous le dirai, rien n'est possible s'il n'y a pas dans le pays un certain niveau d'accord sur ce qu'il faut faire pour rétablir la compétitivité de la France.

J'en viens à mon rapport et essaierai de ne pas être trop long, car le sujet est vaste, mais comme je vois que, après moi, il y a un rapport sur l'état de la France, je me dis qu'au fond, j'ai un sujet beaucoup plus limité !

Le diagnostic que j'ai produit est sévère, car il décrit une réalité, celle du décrochage de l'industrie française par rapport à l'industrie européenne. L'essentiel de mes comparaisons seront par rapport à l'industrie européenne. Il ne s'agit pas de décrocher par rapport à l'industrie chinoise, cela n'a pas de sens ; c'est dans la comparaison avec les autres pays européens que nous devons trouver les éléments d'analyse et, parfois, les solutions.

Un chiffre me préoccupe. La production industrielle française est toujours à 15 % en dessous de ce qu'elle était en 2007-2008. La production industrielle allemande a retrouvé son niveau de 2007-2008. Le décrochage que nous avons constaté pendant la crise n'a pas été rattrapé. Tous les indicateurs le montrent, il se traduit en termes de commerce extérieur, d'emploi, de part de l'industrie dans le produit intérieur brut. Aucun des indicateurs n'est à cet égard rassurant. Mon rapport, d'ailleurs, donne quelques éléments chiffrés.

Quelles raisons me paraissent expliquer cette situation ? L'industrie française n'a pas su ou pas pu monter en gamme, c'est-à-dire créer les éléments d'innovation, de qualité, de services qui lui permettent de se différencier des autres industries en Europe et dans le monde. La conséquence de cela, c'est que n'ayant pas de véritable élément différenciant, elle se trouve confrontée avec la concurrence de pays qui ont des structures de coûts beaucoup plus favorables que la sienne, et ce sont ces pays qui font les prix.

Le problème de l'industrie française, c'est qu'elle n'impose pas ses prix. C'est une énorme différence avec l'industrie allemande, qui fait ses prix. L'industrie française s'aligne sur les prix des industries qui sont capables d'aligner des structures de coûts beaucoup plus favorables. L'industrie française a sans doute un problème de coût, elle a surtout un problème de prix. Je pense que l'on n'a pas suffisamment insisté sur ce point.

Je prends un exemple. Le prix de la Mercedes n'est pas fixé par le marché international, mais par Daimler en compétition avec BMW. Le prix de la Peugeot - ou de la Renault - est en concurrence avec celui de la Skoda, d'Opel, de Ford, de Seat, parfois avec celui de Volkswagen. Il n'y a pas d'élément différenciant qui fait que l'on achète le produit, même s'il est plus cher.

La conséquence du fait que nous n'avons pas les structures de coûts les plus favorables, c'est que les marges des entreprises se sont réduites. Les entreprises industrielles ont vu leur marge opérationnelle passer de 30 % du chiffre d'affaires à 20 % en dix ans alors que, dans le même temps, les marges allemandes augmentaient de 5 %. L'écart relatif de marge est de 15 % sur dix ans entre les deux industries. La capacité d'autofinancement qui était à plus de 85 %, et qui n'était déjà pas une des plus fortes d'Europe, est actuellement à 64 %. L'an prochain, nous allons probablement faire 60 %.

Conséquence, les entreprises françaises n'investissent pas assez, ni en productivité, ni en innovation, ni en qualité et l'investissement est resté plat sur la décennie 2000 dans des conditions et à un niveau qui n'assurent pas la montée en gamme.

Nous nous retrouverons donc dans une sorte de cercle vicieux où le fait de ne pas être monté en gamme nous empêche de dégager les marges qui permettraient d'assurer un investissement à un niveau suffisant pour maintenir ces avantages de différenciation.

Pourquoi cela ?

Il y a des causes générales dites « liées à l'écosystème ». La structure des finances publiques en est une. On peut aussi citer le millefeuille administratif, le poids des réglementations, et surtout, l'instabilité des réglementations, qui est une caractéristique propre à la France (le système fiscal et les aides aux entreprises, sont des systèmes qui ne sont pas stables, qui changent sans arrêt), en particulier les réglementations diverses sur l'environnement. Savez-vous que, sur les 8 premiers mois de 2012, il y a eu 41 textes sur la gestion des déchets industriels ? Quelle entreprise peut suivre 41 textes ? !

La taxe professionnelle a été modifiée 68 fois en 35 ans. Cette instabilité est évidemment une difficulté pour les entreprises.

Il y a des causes encore plus spécifiques à la France : l'appareil de recherche, puissant - je reviendrai sur ce point -, et l'appareil des formations, également puissant, ne sont pas en partenariat avec l'appareil productif, ou tout au moins, pas assez, même si des progrès sont actuellement constatés, sur lesquels je reviendrai.

C'est une différence par rapport à ce qui se passe dans les autres pays européens où cette articulation est bien mieux assurée, ce qui facilite évidemment le transfert de la recherche à l'innovation et à la production industrielle.

Il en est de même de la formation, et vous savez la relative inadaptation de l'appareil de formation aux besoins exprimés par les entreprises.

Les financements : la France est un pays qui épargne énormément. Le taux d'épargne est de l'ordre de 16 à 17 %. Cette épargne ne va pas vers l'investissement productif.

L'assurance-vie - 1 500 Md€ - est placée pour plus de la moitié à l'étranger ; le reste est essentiellement placé en obligations d'État ou autres et très peu en fonds propres.

La structuration de l'appareil industriel elle-même est un problème. Nous avons beaucoup de PME, quelques grands groupes, plutôt plus que d'autres pays, et une absence relative d'entreprises de taille intermédiaire. Je n'insiste pas sur ces points, ils sont bien connus.

Plus grave : la solidarité du tissu industriel elle-même est faible :

- solidarité verticale dans les filières entre les grands donneurs d'ordres et leurs sous-traitants et fournisseurs
- solidarité entre les grandes entreprises et les PME
- solidarité entre le réseau de distribution et la production. On voit cela pour les grandes surfaces et l'industrie agroalimentaire
- solidarité territoriale faible également, même si des progrès sont en train de s'accomplir avec les pôles de compétitivité par rapport à ce que l'on voit dans le nord de l'Italie, par exemple. La solidarité territoriale joue relativement peu en France.

Cette absence de solidarité du tissu industriel est un des points qui nous différencient de manière fondamentale des pays qui réussissent dans l'industrie. C'est un des points-clés dont on parle peu lorsqu'on parle de tel ou tel rapport. C'est un point-clé pour moi.

Le dialogue social - je parle avec nuance devant un auditoire particulièrement aguerré sur ce sujet !- le dialogue social en France est peu productif, formaliste, et marqué, je le dis avec beaucoup de nuances, par des postures qui surdéterminent un peu les discussions. Nous avons besoin d'un dialogue social beaucoup plus porteur et dynamique.

Le marché du travail lui-même fonctionne mal. D'ailleurs, on ne peut pas dire « le marché du travail », il faut dire « les marchés du travail » parce qu'il y a clairement une distinction extrêmement nette, claire, entre, d'un côté, le contrat à durée indéterminée, protégé - et, pour certains, exagérément rigide, pour d'autres, havre de sécurité - et, de l'autre côté, des emplois précaires qui ont explosé durant la période récente.

Vous connaissez les chiffres : 21 millions d'embauches chaque année en France, 18 millions en CDD, 14 millions en CDD de moins d'un mois. Évidemment, ce sont les mêmes. Ce ne sont pas 14 millions de personnes, ce sont les mêmes qui font plusieurs CDD, mais il n'est pas rare que les gens aient, 5, 10, 15 CDD dans l'année.

La conséquence de cela est à la fois une insécurité pour les personnes et le fait qu'il n'y a plus de lien entre la personne et l'entreprise. Il n'est plus question de formation ; il n'est plus question de gestion de carrière, de progression de carrière, de montée en qualification. Et même le salarié en CDD n'a qu'un seul objectif : savoir où sera son prochain CDD.

Deuxième élément du marché du travail qui fonctionne mal, tout du moins, de mon point de vue : l'articulation entre le traitement du chômage et la formation ; 9 % des chômeurs sont en formation. C'est un chiffre évidemment insuffisant pour développer l'employabilité des chômeurs et leur permettre de retrouver du travail.

Tout ce diagnostic ne doit pas conduire au fatalisme.

D'abord parce que d'autres pays ont réussi, dans des circonstances différentes, d'ailleurs. Je me méfie beaucoup des modèles, mais le fait que d'autres aient réussi, au moins, peut suggérer que nous pourrions réussir nous aussi.

Ensuite, parce que la France dispose d'atouts encore forts. D'abord, dans la description très générale que j'ai faite, il y a évidemment des exceptions importantes où, justement, l'industrie française a été capable d'affirmer sa capacité d'innovation de qualité ou de service : la pharmacie, l'aéronautique, le luxe... De très belles pépites, que je vois d'ailleurs mieux depuis que je suis au Commissariat général à l'investissement, où je vois ces entreprises qui, dans beaucoup d'endroits, dans tous les domaines, sont capables de progresser, d'investir, de se développer, de conquérir ; des grands groupes qui constituent un atout dès lors qu'ils se mobilisent sur le sol national. Non pas qu'il faille penser qu'ils vont concentrer leurs investissements sur le sol national. Ces grands groupes sont engagés dans des stratégies qui les conduisent à avoir une vision mondiale des choses.

Il n'en reste pas moins que ces groupes constituent des points d'ancrage possibles pour l'industrie française. Vous connaissez ces grands groupes. Il y a plus de grands groupes en France, relativement à la taille du pays, qu'en Allemagne. C'est un atout qu'il nous faut savoir valoriser.

La recherche française est une des meilleures du monde sur le plus large spectre. Nous sommes présents sur pratiquement tout le spectre de la recherche mondiale à très bon niveau. Grâce à la recherche publique, d'ailleurs.

Je pense que c'est un atout formidable, même si j'ai dit qu'il était insuffisamment valorisé par son relatif isolement par rapport à l'économie et à l'appareil productif.

La productivité du travail reste forte en France, même si sa croissance a beaucoup ralenti, de manière préoccupante, cela étant lié certainement à une insuffisance d'investissement en productivité. Je mets un bémol : cette productivité du travail horaire s'applique à un nombre d'heures sur la vie active qui est l'un des plus faibles du monde. J'insiste bien sur « la vie active ». Le problème n'est probablement pas tant la durée du travail annuelle que le taux d'emploi, c'est-à-dire le nombre d'actifs sur la population totale. Nous avons l'un des plus faibles taux d'emploi en Europe. Nous sommes à 51 % d'actifs pour la population totale, la moyenne européenne se situant autour de 56 %.

Cela a deux conséquences :

- la première est que la croissance potentielle de la France est limitée par le fait que le volume de travail disponible est moins important, d'autant plus que notre durée du travail sur l'année se situe dans la petite moyenne européenne ; nous ne sommes pas en pointe, nous le savons bien. Il y a d'ailleurs un débat sur ce sujet.
- la seconde est évidemment un coût pour la collectivité, puisque c'est une population plus réduite qui supporte le poids de la totalité de la population.

L'énergie : c'est un atout pour la France d'avoir une énergie bon marché. Il va falloir maintenir cet atout.

Des infrastructures et des services publics de qualité : c'est un élément d'attraction pour les entreprises. Nous avons une difficulté : nos ports. Nous n'avons pas les ports à la hauteur de la taille de l'économie française. Je pense qu'une réflexion doit être menée. Ma compétence ne va pas au-delà.

Tel est le diagnostic sur lequel je me suis un peu étendu parce que je le crois important si l'on veut essayer de tirer quelques conclusions pour l'action.

Pour moi, l'ambition industrielle est une ambition totalement légitime pour un pays. Aucun pays n'est capable de résister aux crises, d'assurer son autonomie si l'industrie n'est pas forte. C'est l'industrie qui porte l'innovation, qui porte l'emploi qualifié, qui porte le plus d'emplois indirects. Un pays comme la France ne peut pas se passer d'une industrie forte. Je crois donc d'intérêt national que le pays se rassemble sur cette ambition industrielle.

Pour résumer cette ambition industrielle de manière très schématique, c'est la montée en gamme. C'est essayer de la pousser vers le haut, justement pour ne pas se retrouver confronté à une compétition indifférenciée et mondiale, et réduire la pression mortifère des prix.

Pour cela, il faut un plan structuré, qui doit aborder tous les éléments que j'ai évoqués, pas l'un ou l'autre d'entre eux mais tous les éléments. Cela signifie que pratiquement toutes les politiques publiques sont concernées.

Il faut insister sur l'innovation et sur la productivité. C'est à travers l'innovation que nous créerons ces éléments de différenciation. Je crois utile aussi de s'appuyer sur ce qui commence à bouger, parce qu'il est plus facile d'accélérer des mouvements qui démarrent que de créer du mouvement à partir d'immobilités.

Enfin - j'insiste sur ce point -, il faudra que le tissu économique et social français manifeste une beaucoup plus forte solidarité que celle qu'il a manifestée jusqu'à présent. Dans tous les domaines, nous avons besoin que la recherche, l'appareil de formation et d'éducation parlent plus avec l'industrie, que les industriels et les grands industriels discutent plus et aient plus de relations de partenariat avec leurs sous-traitants, leurs fournisseurs, que sur le plan local les solidarités s'expriment. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'aller en ordre dispersé. J'allais dire que c'est un réflexe patriotique. Le mot passe pour légèrement passéiste mais il garde sa force : c'est un réflexe patriotique qu'il faut faire jouer.

La première question clef est celle de l'investissement. Il faut relancer l'investissement dans l'industrie française. D'abord, en créant un écosystème favorable que j'ai résumé en trois mots : reconnaissance, stabilité, visibilité.

Reconnaissance : il faut que les chefs d'entreprise soient reconnus comme des acteurs de l'économie française apportant leur contribution. La France a un vrai problème avec ses chefs d'entreprise. Cette question doit être abordée. Cela ne veut pas dire que les chefs d'entreprise ne doivent pas faire d'efforts pour cela, mais ils doivent aussi être reconnus pour leur contribution parce que ce sont eux qui prennent la décision. Si nous ne sommes pas capables de créer un climat de confiance, ils ne prendront pas la décision d'investir.

Stabilité, stabilité de la réglementation. Essayons de bloquer cette marée réglementaire qui caractérise les ministres. Lorsqu'ils n'ont pas d'autre capacité à agir, ils créent du règlement.

C'est aussi la stabilité à l'intérieur des entreprises. Je crois tout à fait décisif que, au sein du conseil d'administration des entreprises, ceux qui sont les plus porteurs du long terme, à savoir les salariés, soient représentés pour équilibrer l'apport, la présence des actionnaires et du management.

Qui a plus d'intérêt que les salariés à ce que l'entreprise aille bien à long terme ? Les salariés peuvent porter cette vision de long terme. C'est pourquoi j'ai proposé que quatre d'entre eux siègent au conseil d'administration avec voix délibérative.

Visibilité : c'est celle qu'apporte l'État lorsqu'il définit ses priorités. Il ne faut pas qu'il ait honte ni qu'il hésite à définir des priorités ; il en a la responsabilité. Cette visibilité doit être organisée dans un cadre cohérent.

Je souhaite rendre hommage au travail réalisé par la Conférence nationale de l'industrie. J'ai proposé qu'il y ait un Commissariat à la prospective - qui fait l'objet d'un rapport parallèle de Mme Moreau - qui pourrait chapeauter, coordonner la Conférence nationale de l'industrie, le Conseil d'orientation des retraites, le Conseil d'orientation de l'emploi, les différents conseils, pour créer ou pour animer les lieux de dialogue social afin de donner cette perspective au pays, qui ne peut être que le fait du dialogue entre toutes les forces vives de notre pays.

La question clef de l'investissement - j'en viens à la question la plus controversée - est ce que j'ai appelé le « ballon d'oxygène » ou le « choc de compétitivité ». Ma préoccupation est claire : la situation économique de l'Europe, qui est une situation dépressive puisque nous risquons d'aller, en 2013, vers une croissance négative en Europe, plus un climat qui n'était pas un climat de confiance pour les chefs d'entreprise pouvaient faire craindre une baisse brutale de l'investissement en 2013. Je rappelle que, en 2009, la baisse de l'investissement industriel a été de 14 % et qu'elle a pesé pour un point et demi dans la baisse du PIB, qui était de 3 %. Elle a expliqué la moitié de la baisse du PIB.

Je pense qu'il est nécessaire qu'un message soit envoyé et qu'un ballon d'oxygène soit créé pour permettre aux entreprises de maintenir, sinon d'accroître leur investissement. En effet, nous ne pouvons pas affronter un deuxième choc comme celui de 2009.

J'avais proposé un mécanisme fondé sur le transfert de cotisations sociales sur la fiscalité avec une part significative sur la CSG, car c'est l'impôt créé pour cela et qui peut être modulé en fonction du revenu, donc ajustable dans des conditions de relative équité sociale. Ce transfert de cotisations sociales irait jusqu'à 3,5 fois le SMIC pour focaliser sur l'industrie. Le gouvernement a adopté un dispositif visant la compétitivité et l'emploi par un système de crédit d'impôts sur des tranches de salaire plus basses jusqu'à 2,5 fois le SMIC. Le salaire est pris en compte jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

Ces deux logiques sont différentes, mais l'effort de l'État est significatif pour démontrer sa volonté de recréer un climat de confiance sur le marché, l'environnement, et sur la relation avec l'État, avec les entreprises. En effet, sans confiance il n'y a pas d'investissement.

J'avais soumis l'idée d'associer ce transfert de cotisations sociales à un avantage fiscal pour les bénéficiaires réinvestis, financés par une taxation spécifique des rachats d'action par les entreprises qui sont des dividendes déguisés permettant de contourner la taxation des dividendes. Je ne sais pas si ce système sera retenu dans l'avenir.

J'ai aussi proposé que les comités d'entreprise puissent débattre de la manière dont ce supplément apporté aux entreprises était utilisé pour l'investissement, éventuellement pour des baisses de prix, dans une stratégie de développement de l'entreprise. Il ne s'agit pas de financer les augmentations de dividendes.

J'ai abordé le coût de l'énergie qui est un élément décisif pour les entreprises. En effet, soit il pèse, soit il crée de la marge pour leur permettre d'investir. Il est nécessaire de travailler sur les énergies renouvelables. En premier lieu, il faut favoriser les économies d'énergie. Ensuite, réduire le coût des énergies renouvelables, aujourd'hui supportable car subventionné.

Sur le parc nucléaire, j'estime que l'Autorité de sûreté nucléaire doit décider de l'arrêt ou de la poursuite d'une centrale. Il est peut-être possible de prolonger l'utilisation du parc actuel.

Concernant les gaz de schistes, il est indispensable de poursuivre les recherches sur les techniques d'exploration. Si nous sommes capables de les exploiter en protégeant l'environnement, peut-on s'en priver, sachant qu'il n'y a pas de schéma énergétique sans gaz sur les trente prochaines années ? Ce gaz devra être trouvé soit en Russie, soit en Algérie, soit au Qatar, soit dans le sous-sol français.

La montée en gamme de nos entreprises passe par l'innovation qui bénéficie d'assez d'argent. Le gouvernement a protégé ces secteurs dans une période de très grande rigueur budgétaire.

Il est essentiel d'orienter la commande publique vers les innovations des PME. Cela se pratique aux États-Unis, en Grande-Bretagne et pourrait avoir lieu en France. C'est un moyen de stimuler l'innovation.

Autre point important, accélérer la collaboration entre les acteurs. Une des responsabilités du Commissariat général à l'investissement et du programme d'avenir est de faire travailler ensemble les instituts de recherche, les structures de valorisation et les industries.

Il ne s'agit pas de piloter par l'aval la recherche en fonction d'intérêt à court terme. Une recherche fondamentale autonome est importante. Quant à la recherche appliquée, elle doit embrayer dans une relation de partenariat riche pour elle avec le tissu productif.

L'innovation, c'est la mère de l'exportation. Les entreprises qui innovent exportent. Elles réussissent à monter en gamme. Le dispositif de soutien à l'exportation doit être amélioré et le gouvernement a pris des dispositions dans ce domaine. Le club France doit être organisé afin que les grandes entreprises aident les moyennes et petites entreprises à l'exportation. À cet égard, je propose l'élaboration de chartes par les grandes entreprises. J'y reviendrai.

Concernant la structuration de la solidarité du tissu industriel, notre problème est de faire grandir les nombreuses PME en France. La création d'entreprises est active mais elles ne croissent pas assez. Elles ne renouvellent pas assez le tissu des entreprises de taille intermédiaire. Les causes en sont multiples. J'ai proposé cinq ou six mesures pour aider les entreprises à grandir. D'autres sont certainement possibles. J'ai voulu montrer quelques mesures qui peuvent illustrer une détermination à favoriser la croissance des PME.

Pour cela, les chefs d'entreprise ne doivent pas être seuls et doivent être accompagnés dans cette démarche. En effet, de nombreux chefs d'entreprise hésitent à grandir.

Il faut probablement compléter ce fameux *small business act* avec une mesure essentielle, le guichet unique permettant aux entreprises qui ont un problème ou qui souhaite une aide de s'adresser à un lieu unique où l'on puisse leur apporter l'appui dont elles ont besoin.

On parle depuis 30 ans de ce *small business act*. Je ne sais pas s'il doit être à l'américaine ou à la britannique, mais il peut être l'occasion de montrer une volonté d'aider ces PME à grandir.

Les filières : l'État peut y aider et j'ai proposé que les aides accordées aux grands groupes soient conditionnées à leur capacité à en redistribuer une partie dans les programmes avec leurs sous-traitants et fournisseurs. Mais la responsabilité en revient d'abord aux industries et industriels eux-mêmes.

Il existe des comités de filière au sein de la Conférence nationale de l'industrie. Ils sont des lieux de débat sur l'orientation de ces filières. Il faut structurer ces comités de filière, peut-être leur octroyer quelques moyens.

Les syndicats professionnels ont un rôle à jouer. J'ai été pendant plus d'une décennie membre du GIFAS et je sais à quel point ce syndicat peut jouer un rôle important dans la structuration de la filière aéronautique. Je pense également que les grands groupes, même s'ils n'investissent plus massivement en France, ont la responsabilité de tirer derrière eux leurs filières, à la fois dans un réflexe patriotique et en même temps parce que c'est leur intérêt à long terme d'avoir un tissu d'entreprises et de fournisseurs compétitifs. Sur ce point, il y a du chemin à faire.

Les solidarités territoriales : il y a les pôles de compétitivité et c'est une bonne chose. Je suis contre la réduction de leur nombre. Je sais bien que certains sont de caractère mondial, qu'ils ont une capacité technologique très forte et que l'essentiel des moyens financiers sont focalisés sur eux. Mais il est aussi utile que des petits pôles de compétitivité animent des tissus régionaux et permettent à des universités, des industriels, des laboratoires de parler entre eux comme ils ne l'ont jamais fait. Je prends un seul exemple, le pôle de la porcelaine à Limoges entre Imerys, les porcelainiers et l'université de Limoges. Ces dialogues n'existaient pas. C'est pourquoi il est important de maintenir ses structures.

Les régions auront un rôle à jouer. La loi de décentralisation va leur donner du pouvoir. Ce sont elles qui sont le plus en contact avec le tissu industriel régional, avec les petites et moyennes entreprises. Il me paraît souhaitable qu'elles jouent pleinement leur rôle et il leur appartient également de créer les conditions du dialogue social au sein des régions. Dès lors qu'il y a capacité à agir des régions, il faut que cela se fasse, comme au niveau national, dans un cadre de dialogue social où chacun puisse exprimer ses points de vue. Si l'on n'est pas capable de créer le dialogue social, c'est-à-dire un certain type d'accords sur les stratégies à suivre, on n'y arrivera pas.

Les leviers : la formation est le premier levier.

Pour la formation initiale, j'ai proposé le doublement du nombre d'apprentis et que les entreprises soient associées à la gouvernance du système éducatif, notamment du système éducatif technique et professionnel.

La formation continue : on constate que les durées de formation diminuent à mesure que le budget de formation augmente. Les formations sont de plus en plus ciblées sur l'adaptation à des postes de travail et pas du tout vers l'employabilité des personnels. Or, ce dont on a besoin, c'est d'avoir des personnels qui puissent bouger dans l'entreprise, changer de fonction, progresser, accepter des mobilités. Pour cela, il faut développer leurs capacités d'employabilité. On sait par ailleurs que les salariés ne feront plus toute leur carrière dans la même entreprise et il faut que la formation les aide à gérer ces processus de carrière.

J'ai proposé un compte individuel de formation qui soit octroyé à tous les salariés et sur lequel ils peuvent « tirer » dans certaines conditions tout au long de leur vie. Ce compte individuel peut être abondé, soit au début, soit au cours de la vie active. Ce compte individuel est lié à la personne et non au statut.

Le financement : en termes de crédit, Bâle III, s'il est mis en œuvre, va restreindre l'offre de crédit bancaire. Il faut donc que l'on organise, avec les banques, l'accès du tissu industriel aux marchés financiers sans intermédiaires bancaires. Les banques peuvent jouer un rôle pour rassembler les demandes de financement des PME. Les grandes entreprises se débrouillent toutes seules depuis longtemps. Je crois qu'il y a là une question tout à fait centrale. Je pense personnellement que Bâle III va beaucoup trop vite et qu'il peut conduire à une sorte d'assèchement du crédit aux entreprises puisque actuellement, les entreprises se financent à crédit à 70 % auprès des banques et 30 % auprès des marchés financiers. Or, on nous applique des règles qui sont valables aux États-Unis où les banques financent 30 % et les marchés financiers 70 %. Il y a là un vrai sujet.

Le crédit interentreprises pose également question. Les règles de la LME sont constamment contournées. Le rapport du médiateur du crédit, M. Volot, était d'une parfaite clarté sur ce point.

Orienter l'épargne vers les placements à long terme dans les entreprises : là, il n'y a pas de miracle, il faut avantager fiscalement les placements à risque par rapport aux placements non risqués si l'on veut que l'épargne aille vers l'investissement dans les entreprises en fonds propres. Or, nous avons besoin d'investissements en fonds propres.

La BPI jouera un rôle d'autant plus important qu'elle sera capable de faire levier sur les financements privés. D'ailleurs, le Commissariat général aux investissements dote la BPI de fonds qui lui permettent de jouer ce rôle de levier.

Je ne m'étends pas sur ce sujet pour ne pas allonger mon intervention. Mais il faut aussi que la BPI accepte des taux de retour moins exigeants. Je ne pense pas que la BPI puisse investir dans des canards boiteux, ce n'est pas son rôle, c'est une banque. Mais il faut qu'elle accepte aussi des taux de retour d'investissement qui conduisent à des rentabilités de plus long terme, qu'elle ne soit pas dans une stratégie qui serait de maximiser les taux de retour immédiats.

Le Commissariat général à l'investissement a un rôle spécifique, celui de rapprocher les acteurs, ainsi que celui de donner des orientations sur les technologies d'avenir. J'ai proposé trois champs.

Premièrement, les technologies génériques, c'est-à-dire la microélectronique, le numérique, les biotechnologies, les systèmes embarqués, toutes ces technologies qui servent dans l'industrie.

Deuxièmement, tout ce qui concerne la transition énergétique et l'économie verte, l'économie circulaire, qui doit devenir de plus en plus importante, c'est-à-dire le recyclage. Troisièmement, tout ce qui concerne la santé et l'économie du vivant.

Telles sont les trois priorités que j'ai proposées au gouvernement pour l'orientation du Commissariat général de l'industrie.

J'aurais souhaité parler de l'Europe, mais je n'aurai pas le temps car je souhaiterais vous dire un mot du pacte social.

Le pacte social sur lequel nous vivons date de 1946. Il est fondé sur les organisations syndicales représentatives, la sécurité sociale, le contrat de travail à durée indéterminée, et à cette époque, sur les nationalisations. Ce pacte social était adapté à l'économie de la reconstruction et a permis les "trente glorieuses", mais je crois qu'il a besoin d'être renouvelé. Les partenaires sociaux ont une occasion historique de renouveler ce pacte social.

Une discussion sur le financement de la protection sociale est en cours devant le Haut conseil du financement de la protection sociale. Il y a une négociation au sein des institutions représentatives du personnel et la grande négociation sur la sécurisation de l'emploi.

Tels sont les trois éléments constitutifs de ce pacte social.

Doit-on aborder chaque négociation une par une ou bien avoir une vision d'ensemble ? Je plaide pour la vision d'ensemble, qui permet d'élever le niveau de compromis plus haut, aussi bien sur le financement de la protection sociale, sur la représentation des personnels dans l'entreprise - j'ai proposé que la présidence du CE soit assurée par un salarié, lorsque l'entreprise le souhaite et si ma proposition ne réunit pas le consensus, elle me paraît néanmoins intéressante - que sur la sécurisation de l'emploi qui devra nécessairement faire l'objet d'un compromis tenant compte des souplesses demandées par certains, des emplois précaires et de la sécurisation de l'emploi.

Est-il possible d'avoir des compromis au niveau de ces trois négociations ou bien doit-on les rechercher au niveau de l'ensemble ? C'est une question que je ne peux pas trancher, même si j'ai une préférence que vous aurez devinée.

Il me paraît essentiel de construire le socle social sur lequel engager la reconquête industrielle de la France. Sans ce socle social, je pense que nous n'y parviendrons pas. Les pays qui ont avancé sur le plan industriel sont ceux qui ont été capables de créer ce socle social, cette dynamique qui fait qu'au-delà des divergences, une priorité nationale sur l'industrie s'exprime. Cette priorité ne pourra s'exprimer que si les forces vives et les partenaires sociaux s'y reconnaissent.

La reconquête de la compétitivité est un effort pour le pays. C'est un changement de posture. C'est aussi un magnifique projet collectif rassemblant les capacités de notre pays et c'est un projet pour notre jeunesse. Si nous sommes capables de rétablir la compétitivité de notre industrie, c'est-à-dire de reconquérir l'industrie en France, nous offrirons à notre jeunesse un avenir très différent.

Nous devons retrouver confiance et optimisme, qui sont la voie du succès. Pour cela, il faut que le pays se rassemble.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci, Monsieur le Commissaire.

Je cède la parole à M. Schilansky, Président de la section des activités économiques.

M. Schilansky. Je voudrais remercier M. Gallois pour la précision et la cohérence de son exposé ainsi que son engagement, auquel nous sommes particulièrement sensibles.

Dans la section des activités économiques, nous sommes particulièrement sensibles au fait de retrouver dans son rapport des éléments que nous avons élaborés dans notre propre avis sur la compétitivité. Nous sommes fiers de retrouver ces éléments dans votre rapport !

Nous sommes également fiers de la qualité du travail effectué par Mme de Kerviler qui n'est pas seulement le sien, mais aussi celui de l'ensemble de la section. Cet avis a été adopté à la quasi-unanimité du Conseil, ce qui a permis de mettre ce débat sur la compétitivité sur la place publique.

M. le Président. Je donne la parole à Mme de Kerviler, rapporteur de cet avis sur la compétitivité auquel M. Schilansky vient de faire référence.

Mme de Kerviler. Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire général, Mesdames, Messieurs ; Monsieur le commissaire général, nous avons bien remarqué que vous aviez lu nos travaux sur la compétitivité et nous sommes ravis qu'ils aient été utiles à votre réflexion.

Fin 2011, notre assemblée a voté un avis sur la compétitivité, approuvé à l'unanimité des partenaires sociaux. Cette unanimité illustre le rôle du CESE qui est un lieu de dialogue apaisé où un accord est possible, même sur les sujets les plus clivants.

Dans votre rapport, vous parlez comme nous d'un État stratège, mais vous proposez également la création d'un Commissariat à la prospective. Comment voyez-vous l'articulation de commissariat avec le CESE ? Par ailleurs, la crise a permis d'obtenir un consensus sur la nécessité de réindustrialiser la France et sur la nécessité d'une politique industrielle européenne. Quel progrès !

Je vais aborder successivement les facteurs de compétitivité, le financement et la gouvernance des entreprises, pour conclure sur le développement durable.

Premièrement, les facteurs de compétitivité.

Comme nous, vous distinguez les facteurs coûts et les facteurs hors coûts. Parmi les facteurs coûts, revenons sur le coût du travail. Le CESE avait souligné qu'il était, je cite, « *urgent de trouver une autre assiette que celle du travail pour les prélèvements sociaux* ». Vous rappelez que de 2000 à 2011, le taux de marge des entreprises en France a baissé de 30 à 21 %, alors qu'il progressait de 7 points en Allemagne. Or, les marges d'exploitation conditionnent les capacités d'investissement. Vous êtes allé plus loin que nous car vous avez donné un chiffre pour que ce transfert de cotisations ait un impact réel sur les marges. Vous mentionnez 30 milliards d'euros, mais ni vous ni nous n'avions pensé à un crédit d'impôt.

Parmi les facteurs hors coûts, comme nous, vous reprenez l'innovation et la formation en insistant sur la nécessité de monter en gamme et en qualité.

L'innovation d'abord : dans notre avis, nous avons fait le constat qu'en France, la répartition entre recherche publique et recherche privée était de moitié/moitié alors qu'en Allemagne, elle était d'un tiers pour la recherche publique, de deux tiers pour la recherche privée.

Monsieur le Commissaire général, comment peut-on favoriser les liens entre recherche publique et recherche privée et comment améliorer les transferts de technologie ?

La formation ensuite : comme nous, vous constatez le rôle essentiel de l'apprentissage, qui combine temps scolaire et temps professionnel. Il s'agit là d'une différence essentielle avec l'Allemagne. Monsieur le Commissaire général, vous suggérez un doublement du nombre de formations en alternance. Que proposez-vous pour y parvenir en sachant qu'il est très difficile de trouver un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ?

Après les facteurs de compétitivité, le financement et la gouvernance des entreprises.

Le financement d'abord. Nous n'étions pas allés jusqu'à préconiser une banque publique d'investissement, mais avons recommandé d'accroître le rôle d'OSEO. Pour accroître les fonds propres, vous proposez le développement des actions, de préférence sans droit de vote. Nous n'y avons pas pensé.

Enfin, vous souhaitez que l'épargne soit orientée vers l'industrie. Nous avons suggéré le lancement d'un grand emprunt sous l'égide de la Caisse des dépôts, accompagné d'une campagne de communication sur la réindustrialisation. Êtes-vous favorable à un tel emprunt ?

La gouvernance enfin. Vous parlez d'un nouveau pacte social ; le Conseil économique, social et environnemental prépare actuellement un projet d'avis sur la performance et la gouvernance de l'entreprise. Vous proposez quatre salariés avec voix délibérative dans les conseils d'administration et les conseils de surveillance. Nos travaux n'étant pas achevés, je ne peux vous donner notre position sur ce point.

Pour conclure, je voudrais reprendre le titre de notre avis : *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement*. Le Conseil économique, social et environnemental comporte trois pôles : l'économique, le social, l'environnemental. Notre projet d'avis est beaucoup plus axé sur le développement durable que votre rapport. C'est sans doute lié à notre ADN.

Comme vous, nous estimons que relever le défi de la compétitivité suppose la mobilisation de tous. Dès lors, il faut bien faire comprendre que seule une économie compétitive peut assurer le financement de notre modèle social. Je vous remercie de votre attention.

M. le Président. Monsieur le Commissaire, souhaitez-vous apporter quelques éléments de réponse ?

M. Gallois. Merci beaucoup, Madame, pour ces questions.

Vous avez rappelé ce que je dois au rapport du Conseil économique, social et environnemental qui, effectivement, est important.

Sur l'articulation Commissariat à la prospective/Conseil économique, social et environnemental, le Commissariat à la prospective n'est pas une assemblée. Le Conseil économique, social et environnemental est une assemblée de statut constitutionnel qui réunit, selon des règles qui sont celles de l'organisation des pouvoirs publics, un certain nombre de personnes représentatives d'institutions ou de secteurs de l'activité économique. C'est un rôle qui lui est spécifique, c'est la troisième assemblée de la France. Le Commissariat à la prospective n'a aucune ambition de ce type. En revanche, il articule un corps d'experts, une liaison directe avec les administrations qui travaillent en son sein avec lui et sa capacité à organiser le dialogue social sur un certain nombre de sujets.

Je pense qu'il y a une très forte complémentarité et s'il arrive que les deux traitent du même sujet, je pense que cela ne présentera que des avantages, comme je ne trouvais que des avantages au fait que, vous et moi, abordions à titre personnel les mêmes sujets. Je pense que cela ne peut que renforcer le dialogue nécessaire au sein du pays sur le sujet qui, aujourd'hui, est le nôtre.

Sur recherche publique/recherche privée, c'est un symptôme d'une recherche privée sans doute encore insuffisante, même si elle est en train de remonter grâce au crédit d'impôt recherche. Cela ne me paraît pas être le point crucial ; je préférerais que cette recherche privée augmente encore plus et puisse arriver à un niveau proche de celui de la recherche publique. En revanche, je ne propose pas que la recherche publique baisse pour s'aligner sur la recherche privée.

Le plus important, je crois, c'est que les gens se parlent. Je suis frappé de voir qu'à partir du moment où les universités se retrouvent dans une même enceinte - des structures de valorisation comme celle que nous mettons en place, que l'on appelle les sociétés d'accélération de transfert de technologie - avec les milieux industriels, comment tout ceci devient riche et comment les choses se passent de manière beaucoup de plus fluide. Nous avons cela également dans les instituts de recherche et de technologie. J'ai visité celui de Nantes avec le

Premier ministre ; on peut y voir dans le même bâtiment des universitaires travaillant avec des entreprises sur des sujets communs et, je pense, de la manière la plus fluide.

Sur l'apprentissage, on m'a dit que deux fois plus, c'était beaucoup. Dans le cadre d'une autre activité, celle d'un *think tank* que j'anime sur l'industrie, j'ai rencontré des entreprises allemandes, et notamment une entreprise de 120 personnes qui a 20 apprentis. Vingt apprentis sur 120 personnes ! Cela montre qu'en France, il y a encore de la marge pour le développement de l'apprentissage.

Je pense que nous devons considérer cela comme un sujet sérieux. Actuellement l'apprentissage se développe bien en France, mais plutôt pour l'enseignement supérieur, qui représente plus de 25 % de l'apprentissage. Je pense qu'il faut qu'il redescende et qu'il concerne toutes les catégories de personnels. Pour cela, il faut traiter le problème du logement, des frais de transport et de la recherche de stages des apprentis. Il y a une difficulté pour un candidat à l'apprentissage à trouver une entreprise qui l'accueille ; les régions peuvent jouer là un rôle essentiel et je souhaite qu'elles s'investissent sur ce sujet.

Sur le rôle d'OSEO, un grand emprunt pour l'industrie, pourquoi pas. Cela ne règlera pas le problème des fonds propres, mais cela permettrait d'aider les industries. D'ailleurs, je propose que les banques organisent sur le marché financier des emprunts pour le compte de groupement d'entreprises. Ce que je propose à l'échelle micro-économique, vous le proposez à l'échelle macro-économique ; pourquoi pas. Je souhaiterais également que l'Europe mobilise ses capacités d'emprunts qui sont considérables pour le financement de grands programmes européens dont nous manquons désespérément.

Le pacte social, j'en ai parlé.

Sur le développement durable, ça n'est pas parce que je n'en ai pas fait un chapitre que je n'en parle pas. Je le fais d'abord dans le chapitre sur l'énergie, même c'est de manière controversée ; ensuite quand je dis qu'une des trois priorités techniques pour nous est clairement d'aller vers la transition énergétique, les énergies renouvelables et l'industrie verte. Je ne fais pas vraiment de complexes ; en plus, je pense que le volet social n'est pas étranger au développement durable.

Telles sont les trois réponses que je pouvais faire sur ce sujet.

M. le Président. Merci, Monsieur le Commissaire, du temps que vous avez bien voulu nous consacrer.

(Applaudissements)

(Le Président Delevoye quitte l'hémicycle. M. Lardin le remplace à la Présidence de séance)

M. le Président. Mme Geng, vous avez demandé la parole.

Mme Geng. Merci, Monsieur le Président. Je souhaitais faire une intervention au nom du groupe CGT, mais j'aurais souhaité que le Président Delevoye soit présent.

M. le Président. Le Président Delevoye raccompagne M. le Commissaire et vous savez qu'il est de tradition de continuer nos travaux pendant ce laps de temps.

Accepteriez vous de reprendre la parole tout à l'heure ?

Mme Geng. Nous souhaitons le faire avant l'examen du projet d'avis afin de ne pas interrompre les travaux de l'assemblée sur ce sujet.

M. le Président. Devant l'impossibilité de continuer les travaux et l'insistance de Mme Geng, nous faisons une petite suspension de séance. Tout le monde reste en place.

(M. Delevoye, Président, reprend sa place à la tribune)

M. le Président. Madame Geng, vous avez la parole.

Mme Geng. Monsieur le Président, je souhaiterais, au nom du groupe de la CGT, vous interroger sur les propos que vous avez tenus sur une grande radio nationale, France Culture, le 6 décembre dernier, et qui ont pu choquer certains d'entre nous.

À la question du journaliste formulée ainsi : « *Vous voulez faire du Conseil économique, social et environnemental une maison du long terme, une maison du citoyen, etc. ; d'aucuns disent que le Conseil économique, social et environnemental est une maison qui ne sert à rien* », vous avez répondu précisément, et nous citons : « *Un des premiers propos que j'ai tenus lorsque je suis arrivé, puisque j'ai répondu à la demande des syndicats patronaux et de salariés, je leur ai dit : "Écoutez, on a 5 ans pour prouver notre utilité citoyenne ; si, dans 5 ans, les citoyens estiment que l'argent que l'on met pour financer le CESE ne sert à rien, alors on doit demander la suppression"* » et d'ajouter, après un bref échange avec le journaliste, visiblement surpris par la tonalité du propos : « *Et ceux qui se croient privilégiés par leur statut n'ont rien compris* ».

Monsieur le Président, doutez-vous à ce point de l'utilité citoyenne du CESE pour émettre l'idée de sa possible disparition ? Ne pensez-vous pas, Monsieur le Président, que de tels propos peuvent être de nature à alimenter le populisme et l'anti-parlementarisme si l'on veut bien considérer que le CESE est, d'un certain point de vue, une sorte de parlement social qui peut éclairer le législateur dans la préparation de la loi ?

Croyez-vous sincèrement, Monsieur le Président, que de telles formules, que nous qualifierions de provocatrices, servent la démocratie sociale au moment où le gouvernement cherche à prendre appui sur elle pour engager des réformes difficiles ?

Enfin, Monsieur le Président, avez-vous mesuré l'effet anxiogène que pouvaient avoir de tels propos sur les personnels de cette assemblée ?

En conclusion, Monsieur le Président, notre question est la suivante : regrettez-vous ces propos ? Ont-ils été mal perçus ou reflètent-ils bien votre pensée sur l'avenir du Conseil ? Merci.

M. le Président. Merci, Madame.

Je suis totalement ravi que vous ayez posé cette question parce que j'ai toujours l'habitude d'appeler un chat, un chat, et j'ai très clairement dit, lorsque je suis arrivé que nous avons à démontrer notre utilité. Je n'entendais parler que de Georgette Lemaire, d'une assemblée inutile, etc. Rappelez-vous les débats parlementaires où j'ai été moi-même invité par M. Mariton et d'autres sur le sujet : « *Faut-il garder le CESE ?* ».

J'ai très clairement indiqué, et je suis d'autant plus surpris que vous posiez la question, qu'aujourd'hui, chaque citoyen cherche à comprendre l'utilité de l'argent public et que, évidemment, nous avons tous à rendre compte. Personne n'est à l'abri et chacun doit justifier l'utilisation de l'argent public vis-à-vis de celles et ceux qui assument la contribution à l'argent public.

J'ai très clairement indiqué ce qui justifie mon ambition. Pourquoi croyez-vous que je me batte pour valoriser le CESE ? Pour demander au gouvernement d'en faire un lieu de dialogue ? Pour obtenir la conférence sociale ? La conférence environnementale ? La conférence contre la pauvreté ? Je suis ravi de tous les efforts menés par les uns et les autres pour faire en sorte que cette maison soit reconnue à l'extérieur, soit sécurisée dans ses relations politiques avec cette transparence que j'ai été le premier à mettre en place.

Si je n'avais pas fait avec les questeurs, avec vous, la réforme de la retraite, le débat continuait et aujourd'hui, il a disparu. J'ai eu des remerciements de journalistes qui tenaient des propos virulents contre le CESE, que j'ai invités et qui m'ont dit : « *Je vous félicite pour la transparence* », car, sur le site, vous avez en toute transparence la totalité des chiffres, du budget, des coûts, de la préservation de la caisse de retraite.

Nous avons pu obtenir aujourd'hui de la part du Premier ministre la confiance parce qu'il a levé la réserve.

J'entends bien qu'il y a des habitudes à bousculer ; j'entends bien qu'il y a des mobilisations à faire et j'ai demandé que ceci se fasse dans le dialogue pour que chacun se sente concerné par l'avenir du Conseil économique, social et environnemental.

Et s'il y a une anxiété, cela peut éventuellement être pour celles et ceux qui ont mauvaise conscience. Pas moi. Moi je revendique que le Conseil économique, social et environnemental est aujourd'hui plus nécessaire que jamais dans un dialogue indispensable pour assumer la réforme profonde de la société française.

Je suis quelqu'un de profondément convaincu du dialogue social et je suis ravi que Louis Gallois ait proposé une présence plus forte des représentants des salariés au sein des organes de direction des entreprises.

Je n'ai cessé de demander que l'on clarifie très clairement qui fait quoi, qui est responsable de quoi, la comptabilité analytique pour pouvoir justifier vis-à-vis des rapporteurs parlementaires la vérité sur les chiffres, la transparence sur les coûts, la motivation sur les objectifs et les résultats.

Comment imaginer un seul instant, vous qui êtes au cœur même de la citoyenneté, que vous osiez un seul instant penser que les citoyens ne vont pas exiger des comptes non pas pour critiquer ou évaluer, mais pour, à un moment donné, dans la situation actuelle, être attentifs à un bon usage ou un mauvais usage de l'argent public ?

Si vous écoutez mes discours depuis 15 ans, vous entendrez que, quel que soit l'endroit où je suis passé, j'ai toujours indiqué que 1 € public mal dépensé était 1 € de trop ; 10 M€ bien dépensés étaient peut-être 10 M€ insuffisants.

Je revendique donc ce que j'ai dit car c'est une formidable mobilisation ! Nous voyons bien que nous sommes en train de gagner la partie et que le combat de l'adhésion des citoyens au développement du Conseil économique, social et environnemental est en passe d'être gagné.

Donc, de grâce, ne cassons pas l'effort ! Au contraire, nous commençons à entendre une crédibilité, une résonance. Chacun a reconnu que, le dialogue républicain, c'était dans cette maison qu'il fallait le tenir, et que la conférence sociale, environnementale et contre la pauvreté, tout le monde se dit que c'est ici qu'elle doit se passer.

Demain, nous allons recevoir le parlement de la transition énergétique et, mardi 18 décembre, le ministre viendra nous présenter ici l'évolution de l'agriculture.

Je suis prêt à ouvrir tous les débats dans la plus grande transparence et dans la plus grande responsabilisation. Je n'ai rien à cacher, je veux bien tout mettre sur la table. Aujourd'hui vous savez que l'on ne va plus à l'hôtel parce qu'il y a deux étoiles, mais parce qu'on regarde les commentaires des clients sur Internet.

Demain, on va regarder les institutions en fonction de ce qu'elles apportent ou pas à la République et je suis ravi que le Conseil, par le souci de transparence, ait donné quelques émulations, notamment au Sénat, qui nous a suivis dans la présentation en séance plénière de son budget.

Nous sommes ravis de voir qu'aujourd'hui, l'Assemblée nationale est en train de s'appuyer sur nous pour voir comment nous pouvons faire évoluer les choses. Et je suis ravi que le dialogue social, sous l'autorité de la Secrétaire générale, ait pour vocation d'essayer d'optimiser le travail de chacun, d'essayer d'amener l'épanouissement de chacun là où il se trouve, et si quelqu'un se sent, dans cette approche, injustement attaqué, cela veut dire que l'on retourne la question : « *Doit-on cacher au citoyen à quoi l'argent public est consacré ici, au Conseil ?* ». Retournons la question !

Eh bien moi je suis exactement dans la question contraire : tout argent public utilisé ici doit être prouvé à l'extérieur dans la plus totale transparence.

J'ai moi-même proposé de présenter les salaires et les indemnités, mais aussi les coûts de déplacement du Président, les dépenses de déplacement. Je suis prêt à présenter tout l'argent que je dépense. Dès le premier jour de mon action publique, j'ai ouvert un compte en banque dans lequel j'ai mis la totalité des ressources que j'ai touchées de l'argent public de façon que tout contrôle fiscal, toute justification, puisse avoir lieu. Si vous le souhaitez, je vous invite à ce que

l'on mette aujourd'hui encore un peu plus de transparence dans le fonctionnement de cette maison pour gagner encore de la crédibilité.

Je n'entends plus jamais un seul journaliste me parler de Georgette Lemaire ; au contraire, chacun loue la qualité du Conseil économique, social et environnemental, chacun sait que c'est une formidable capacité aujourd'hui de proposition et de dialogue et je me réjouis de cela. Chacun devrait se réjouir de cela et le combat que nous devons mener est le combat de confiance entre les citoyens et les institutions.

Cela passera par la transparence.

(Applaudissements)

Je suis prêt à avoir ce genre de débat, chiffre par chiffre, devant tout le monde. C'est le seul moyen de gagner la confiance des citoyens. Je souhaiterais que ce combat sur la transparence soit gagné partout. Car je regrette que, souvent, dans ce pays, l'on confonde l'opacité et le pouvoir. Le pouvoir est fondé sur la confiance des citoyens, sur la transparence. C'est une culture nouvelle à laquelle je tiens à ce que chacun adhère.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2012

M. le Président. La parole est à Mme Debonneuil, personnalité associée.

INTERVENTION DE MME DEBONNEUIL, PERSONNALITÉ ASSOCIÉE, MEMBRE DE LA SECTION DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Mme Debonneuil. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs, Chers amis, depuis 20 ans, les économies développées sont confrontées à trois défis majeurs :

- le premier : l'épuisement de la croissance, provoquant le ralentissement du pouvoir d'achat et le chômage de masse ;
- le deuxième : la concurrence frontale avec les pays émergents qui savent faire les mêmes choses que nous à dix fois moins cher ;
- le troisième : la destruction programmée de la biosphère.

Un seul de ces défis suffirait à mettre nos économies en grande difficulté. Les deux derniers sont inédits. Et nous cumulons les trois !

De très nombreux rapports ont jalonné ces vingt dernières années. Mon premier travail à la direction régionale de Reims a été de faire le premier chiffrage sur la pauvreté, à la demande du mouvement « Aide à toute détresse », qui était déjà conscient de l'ampleur du problème.

J'ai aussi écrit, dans le cadre du Conseil d'analyse économique, quelques rapports, dont un qui a donné lieu au plan des services à la personne. J'ai aussi participé à certains des rapports, dont les rapports Attali, Camdessus. Tout cela pour vous dire combien j'apprécie et je trouve très nécessaire ce type de rapports.

Mais force est de reconnaître qu'ils recommandent des transformations marginales dans le cadre existant : maîtrise des coûts salariaux, montée en gamme des biens, réforme fiscale, hausse des prix de l'énergie pour orienter vers des consommations plus économes en énergie, etc.

De plus, à vouloir prolonger par l'endettement, à l'aveugle, un mode de vie et de production devenu inadéquat, nos pays se sont mis dans des situations inextricables.

Or, à l'évidence, relever les trois défis que nous venons de rappeler passe par une mutation profonde de nos économies. Il faut en effet que cette mutation puisse élargir suffisamment le champ des possibles pour que l'on puisse voir comment elle permet de relever les trois défis.

Mesdames et Messieurs, il faut y réfléchir.

Dans le même sens, le CESE exprime dans des avis régulièrement renouvelés la nécessité d'une évolution des modèles de développement et appelle des changements plus radicaux.

C'est pourquoi la section économie et finances est intéressée par cette nouvelle approche. Je remercie son Président et les conseillers qui ont souhaité qu'une étude sur ce sujet soit menée en 2013. Le CESE jouerait en effet pleinement son rôle en élaborant une telle vision partagée et en animant un débat citoyen autour des enjeux de l'ensemble de la société.

Comment faire ?

Je voudrais faire trois propositions.

La première est de prendre conscience que cette mutation profonde que nous recherchons est à l'œuvre sous nos yeux. Les technologies numériques sont en train de nous permettre de vivre tout autrement. Nous avons beaucoup de mal à prendre conscience de ce type de changements, car nous avons l'impression que la façon de satisfaire nos besoins est immuable.

Or, si l'économie a toujours pour but de satisfaire nos besoins, elle le fait de façon très différente selon les époques. Nous n'en sommes plus à la cueillette ni à la chasse. Nous sommes en train de vivre un de ces changements révolutionnaires. Jugeons-en : dans les villes, on peut se déplacer en empruntant des vélos et des voitures en libre-service que l'on repère grâce à un Smartphone. On peut démarrer des voitures partagées sans clef, grâce à des cartes *ad hoc*. On peut réserver et payer des places dans le train à partir d'un Smartphone, avec intégration automatique du billet sur une carte de fidélité qu'il suffit de présenter au contrôleur. Pendant les voyages, on peut travailler comme au bureau, écouter de la musique, regarder des films, lire les livres que nous voulons simplement en les chargeant sur un Smartphone ou un iPad.

À la maison, on pourrait déjà vivre autrement, travailler à distance, mettre en route le chauffage à distance, assurer la télésurveillance des habitations, fermer les volets à distance, arrêter le chauffage en ouvrant les fenêtres, fermer le chauffage et mettre en veille tous les appareils consommateurs d'énergie en fermant la porte d'entrée, faire détecter à distance les pannes des appareils électroménagers que l'on n'est pas obligé d'acheter.

Bref, la façon de satisfaire nos besoins passe de plus en plus par de nouvelles solutions complexes qui mettent à notre disposition, sur nos lieux de vie, les biens, les personnes, l'information et les automatismes qui contribuent à les satisfaire.

Cette nouvelle façon de satisfaire les besoins, ni par des biens que l'on doit acheter ni par des services à l'ancienne, mais en articulant dans la même solution tout ce qui peut satisfaire nos besoins, est à la réflexion très naturelle. Elle permettra de se déplacer tout autrement, de vivre chez soi tout autrement, de se soigner tout autrement, de s'éduquer tout autrement, de se loger tout autrement. Bref ! De vivre tout autrement.

Alors, pourquoi ce changement radical va-t-il permettre de relever les trois défis ?

D'abord, par rapport au premier défi (l'épuisement de la croissance), parce que l'on satisfait tout autrement les besoins, on peut les satisfaire mieux et en satisfaire d'autres, et ainsi lancer un autre grand cycle de croissance qui prend le relais du précédent.

Par rapport à la concurrence des pays émergents, ces solutions, conçues pour les consommateurs des pays développés, seront *a priori* mieux abritées de la concurrence des pays à bas coûts de main-d'œuvre. Nous exploitons ainsi notre seul avantage comparatif par rapport aux pays pauvres, qui est d'être riches de plusieurs décennies de croissance.

Enfin, concernant l'environnement, il s'avère que se donner pour objectif de faire propre n'est pas la meilleure façon d'y arriver. En effet, cela revient à se donner pour objectif ce qui est, de fait, une contrainte, certainement très incontournable. La meilleure façon de faire propre est de satisfaire les besoins tout autrement. Ce faisant, on s'aperçoit qu'on le fait beaucoup plus proprement. Par exemple, on réduit beaucoup plus les émissions de CO₂ en partageant les voitures qu'en mettant des moteurs électriques dans les voitures achetées.

Il faut commencer tout de suite en mettant en place une nouvelle infrastructure. C'est ma deuxième proposition. Quand nous voyons à quel point Internet a changé nos vies, nous pouvons imaginer ce qui se passerait s'il existait un réseau Internet élargi qui permettrait à tous les producteurs et consommateurs d'échanger toutes sortes de messages, non seulement entre personnes, comme cela se fait aujourd'hui, mais aussi et surtout entre tous les objets munis de capteurs.

Comment ne pas parier que les solutions dont nous avons parlé précédemment exploseraient ? Elles deviendraient très rapidement des consommations de masse, et cette nouvelle économie serait installée.

Ce nouveau réseau sur Internet est en train de se mettre en place dans le plus grand désordre. Faute d'une action de coordination de tous ces acteurs pour les mettre en situation d'utiliser un réseau partagé, chaque entreprise est en train de se doter d'une plateforme *ad hoc* pour ses propres besoins, sur laquelle les objets parlent dans un langage différent.

La comparaison avec les chemins de fer permettra sans doute de mieux comprendre l'enjeu. On se souvient qu'au début du siècle dernier, la Caisse des dépôts a été chargée de créer le réseau unique de la SNCF à partir de tous les morceaux de réseau construits par chaque producteur. Elle a été obligée de tout démolir et de tout recommencer car les largeurs de voies choisies par chacun n'étaient pas les mêmes. La même chose est en train de se produire en ce moment, à la puissance mille, puisque les paramètres de communication sur ce nouveau réseau sont beaucoup plus complexes que la largeur des voies de chemins de fer.

Il est grand temps que l'État catalyse la coordination des entreprises qui n'attendent que cela pour permettre de construire d'emblée un réseau partagé au lieu de laisser se construire une véritable tour de Babel qu'il faudra détruire ensuite. On est en train de perdre beaucoup d'argent et de temps. Or, nous n'avons pas ni temps ni argent.

Vous me direz que tout cela se discute et vous aurez raison. C'est ma troisième proposition. Il faut lancer un débat citoyen car toute sorte de question se pose. Ce changement est-il aussi majeur que ce que l'on dit ? Le souhaitons-nous ? Y a-t-il le choix ? Apportera-t-il les réponses suffisantes à nos défis ? Redonnera-t-il l'espoir de retrouver le plein emploi ? De bons emplois ? Que deviendront les services publics et sociaux ? Quelle métamorphose de nos sociétés va-t-il entraîner ? Comment donner leur place à toutes les parties prenantes dans la construction de cette nouvelle société ? Quels en sont les risques ? Quels en sont les obstacles ? Comment les surmonter ? Quel est le rôle de l'État ? Le rôle de la société civile ? Discutons de tous ces sujets et élaborons ensemble un projet économique qui revitalisera nos démocraties.

(Applaudissements)

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. La parole est au rapporteur, M. Roger Mongereau, pour la présentation, au nom de la section de l'économie et des finances, du projet d'avis *Rapport annuel sur l'état de la France en 2012*.

M. Mongereau, rapporteur. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, merci d'être restés pour écouter la présentation de ce projet d'avis sur l'état de la France. Je souhaite d'abord, remercier le Président et les membres de la section car le débat a été très efficace et très enrichissant. Je remercie aussi les administratrices sans qui ce rapport n'aurait pas pu être écrit.

Ce *Rapport annuel sur l'état de la France* est prévu dans le décret de 2010 organisant les activités du CESE. Ainsi, la section de l'économie et des finances a établi le premier rapport de ce type en 2011. Celui-ci est le deuxième et comporte une analyse de la situation économique, un chapitre sur l'état moral de la France et un focus spécifique sur l'importance du fait régional et enfin viennent les préconisations (*cf. diaporama publié en annexe*).

Une situation économique et sociale préoccupante.

En France, le PIB a progressé de 1,7 % en 2011 au même rythme qu'en 2010 et se limiterait à 0,2 % en 2012 selon l'INSEE, dans un contexte d'entrée en récession de la zone euro. Le taux de chômage continuerait de progresser pour dépasser 10 % en fin d'année. Les hausses d'impôts et de charges déjà réalisées en 2012 ou prévues en 2013 pourraient peser sur la demande interne des ménages et des entreprises.

Les prix à la consommation ont progressé de plus de 2 % en raison principalement de la hausse des prix des matières premières. Le déficit des administrations publiques, au sens du Traité de Maastricht, est revenu de 7,1 % du PIB en 2010, à 5,2 % en 2011, pourrait s'établir à 4,5 % en 2012 et devrait s'abaisser à 3 % en 2013. C'est l'objectif du gouvernement.

Au-delà des alternances politiques, le redressement des finances publiques françaises constitue actuellement une priorité. Néanmoins, le débat existe sur la manière pour y parvenir. Cet ajustement doit continuer, car il est nécessaire pour conserver la confiance des marchés.

La part de marché de la France dans les échanges mondiaux en volume n'a cessé de reculer : moins 42 % entre 1999 et 2011. Dans la zone euro, ce recul atteint 25 %. Le déficit extérieur des biens et valeurs et services en valeur a ainsi continué à augmenter. Comme en 2010, cette détérioration est largement imputable à l'alourdissement de la facture énergétique, mais pas seulement.

L'emploi : c'est un problème central économique mais aussi social. Les indicateurs compris dans la liste des indicateurs de développement durable permettent de préciser l'état de la France en la matière.

Le taux de chômage de longue durée : les chiffres de ces graphiques sont de 2010. Avoir deux ans de retard pour fixer des taux est regrettable.

En 2010, 3,9 % des actifs en France sont au chômage depuis un an ou plus. L'Union européenne à 27 a le même taux moyen avec de grandes variations selon les pays. Le taux de chômage des moins de 25 ans sans emploi et sans formation récente. Le risque de marginalisation du jeune est important car le travail est le principal facteur d'insertion sociale dans notre société. En 2010, 13,1 % des jeunes français sont sans emploi et ne suivent pas de formation.

Les taux d'emploi des seniors : en 2010, 39,7 % des personnes âgées de 55 à 64 ans détiennent un emploi. Ce taux a fortement augmenté depuis 2000, date à laquelle il s'établissait à 29,9 %. Il est cependant faible en comparaison avec celui de l'Union européenne à 27 qui est de 46,3 %.

L'action de la BCE a permis de remédier au dysfonctionnement du marché inter bancaire survenu avec la crise mais doit être relayé. Toutefois, le succès est à portée de main, a estimé Robert Ophèle, sous-gouverneur de la Banque de France lors de son audition. En effet, le traité budgétaire européen a été ratifié par quatorze États dont dix dans la zone euro et pourrait entrer rapidement en vigueur. Le mécanisme européen de stabilité, dispositif de gestion des crises financières, est opérationnel depuis peu et la BCE s'est déclarée prête à soutenir les pays membres qui en auraient besoin. L'Union bancaire est sur les rails et plusieurs pays membres de la zone euro commencent à rééquilibrer leurs comptes extérieurs au prix de douloureux ajustements. Ces politiques d'ajustement menées simultanément ont des conséquences sociales lourdes et des effets économiques procycliques.

Le budget européen est de dimension réduite à 1,23 % du PIB de l'Union européenne au maximum et 1 % dans les faits pour les années 2007-2012. Les discussions actuelles sur les perspectives financières 2014-2020 sont difficiles et les coupes proposées portent sur des domaines indispensables à la croissance et à l'emploi.

Les questions énergétiques sont essentielles. Les importations expliquent une part du déficit extérieur. Le prix de l'énergie est un élément de compétitivité pour les entreprises et du pouvoir d'achat pour les ménages comme l'a rappelé M. Gallois.

Au total, la France a des atouts, rappelés dans le rapport annuel de 2011 mais aussi des faiblesses. Depuis plusieurs décennies, pour diverses raisons, les mesures de court terme ont été privilégiées. Il est temps de changer et Mme Debonneuil a donné des solutions quaternaires à étudier.

Un état moral contrasté.

La France souffre de la dégradation des rapports humains. La nécessité d'être performant modèle des comportements très tôt dans la vie. La précarité professionnelle, la menace des délocalisations, la nécessité d'accroître la productivité, l'accroissement des écarts de rémunération sont des facteurs de détérioration de la valeur travail.

Le graphique d'un indicateur « développement durable » montre que la France est au bas du classement des pays européens pour les difficultés de lecture des jeunes de quinze ans. Les classes défavorisées sont plus souvent victimes d'échec scolaire, puis de chômage, ce qui les conduit à une méfiance à l'égard de la société et des dirigeants jugés injustes. Cette attitude est partagée par les classes moyennes qui craignent de ne plus pouvoir s'élever socialement.

En France, la pauvreté monétaire a touché 13 % des personnes en 2008, 13,5 % en 2009 et 14,1 % en 2010. Elle affecte presque 30 % des familles mono parentales et a justifié les tables rondes de ces derniers jours.

Près de deux tiers des Français se déclarent insatisfaits du fonctionnement de leur démocratie. Ils sont plus méfiants vis-à-vis d'autrui que les autres peuples. Or, le bien-être dépend de manière importante de la qualité des relations sociales, selon des études récentes.

S'y ajoute une forme de déni des réalités économiques. Le consommateur souhaite acheter des biens de bonne qualité, innovants, mais à bas prix. Le salarié veut un bon salaire, une réduction du temps de travail et une assurance raisonnable pour sa retraite. Le chef d'entreprise recherche des marchés rémunérateurs en termes de marges, mais craint une hausse des coûts salariaux et le manque de visibilité et restreint ses investissements. Le citoyen réclame l'excellence et l'omniprésence des services publics, mais estime qu'il acquitte des impôts trop élevés.

Les Français manquent de culture économique et ne font guère le lien entre ces différentes attitudes parfaitement incompatibles. L'État ne peut parvenir à gérer ces revendications contradictoires car tout cela ne peut être réalisé simultanément. Il faut intégrer le fait qu'un changement des comportements est devenu inévitable face à la dégradation observée actuellement.

Aujourd'hui, dans les économies dites développées, une question urgente se pose, aller au-delà du PIB qui, certes, remplit un rôle de mesure de l'activité marchande, mais ne tient pas compte d'éléments essentiels pour l'évaluation du bien-être.

Des indicateurs complémentaires sont nécessaires pour mesurer le progrès social : le respect des équilibres écologiques, mais aussi la pauvreté, les inégalités et l'insécurité sociale.

Cette mesure figure aujourd'hui au premier plan des priorités de nombreuses organisations internationales, notamment l'OCDE.

Dans ce graphique, la France affiche un bon score par rapport aux autres pays de l'OCDE pour ce qui concerne les liens sociaux, la santé, le logement ou l'équilibre travail/vie, mais a des points faibles (éducation ou engagement civique).

Il existe nombre d'indicateurs, mais il en faudrait moins, de plus simples, faciles à comprendre, se concentrant sur l'essentiel et compatibles entre les pays.

Dans un chapitre 3, nous avons voulu aborder cette année le fait régional pour souligner la grande diversité des situations et la nécessité d'adopter des politiques de proximité.

La France est très urbaine. 75 % de la population vit dans une des 354 aires urbaines. La dispersion des PIB par habitant est très forte. Les taux de chômage varient beaucoup. Un glissement des emplois est observé du Nord-est vers le grand Sud. Enfin, certains territoires sont attractifs du fait de leur localisation, même si toutes les régions ont des atouts.

Nous avons pris deux exemples : l'Aquitaine et la Haute-Normandie. Deux points spécifiques ont été faits sur l'Île-de-France et l'Outre-mer. Un élément important à prendre en compte est la distance entre le domicile et le travail, qui a des implications dans de nombreux domaines, y compris la qualité de vie.

Au total, la capacité de développement des territoires suppose que les régions se forment une identité à partir de leurs atouts initiaux et de leurs choix historiques. Ensuite, la mise en synergie des moyens et des énergies est essentielle.

Ce constat posé, quelles sont nos préconisations ?

D'abord, dans le domaine européen, mettre en œuvre la stabilité, la coordination, la gouvernance et la croissance en Europe.

Pour tirer tous les bénéfices de l'union monétaire, il faut parachever une construction encore déséquilibrée à l'heure actuelle. Il faut donc d'abord assurer une discipline budgétaire partagée, réaliser enfin une réforme fiscale d'ensemble dans l'équité et créer un cadre pérenne permettant une plus grande lisibilité pour le futur.

Une action résolue pour réorienter les dépenses publiques dans un sens favorable au développement de l'emploi, des services publics, des territoires et de la préservation de l'environnement est également indispensable.

Poursuivre les efforts d'harmonisation juridique et fiscale. Il convient d'insister pour que des progrès soient enfin réalisés dans le sens d'une plus grande harmonisation des assiettes, puis des taux, préconisation qui avait déjà été évoquée lors du précédent rapport.

Plaider pour une révision du financement du budget européen. Les discussions en cours mettent en évidence les impasses du système actuel. Dès 2005, le CESE avait proposé de s'orienter vers un véritable système de ressources propres à l'Union.

S'associer et s'appuyer sur la BEI pour des projets porteurs d'avenir. Le choix et la gouvernance des projets devront faire l'objet d'une attention particulière. Le financement pourrait être obtenu par l'émission de *project bonds*, solution déjà proposée dans notre avis sur la dette en juin dernier.

Poursuivre l'union bancaire et le renforcement de la réglementation financière. Il est essentiel de commencer les travaux et de s'efforcer de les faire aboutir.

Se doter d'une stratégie industrielle européenne. Il faut remédier à la désindustrialisation en France, mais aussi dans plusieurs pays d'Europe. « *L'Europe doit mettre sa politique au service de ses industries* » préconise le rapport Gallois.

Une simplification des procédures administratives, évoquée également par le commissaire. Le brevet européen vient d'être adopté. Une harmonisation des pratiques serait également indispensable.

Au niveau régional, une nouvelle phase de la décentralisation devrait intervenir prochainement. Elle devrait se faire sans remettre en cause le principe fondamental de l'unité nationale et de l'égalité de citoyen.

Pour les grands projets, une contractualisation entre les diverses collectivités territoriales doit être mise en place avec un chef de file afin de limiter incohérences et gaspillages. La BPI pourrait favoriser le développement régional, l'initiative revenant aux régions et l'analyse financière des dossiers serait réalisée de manière centralisée.

C'est l'existence d'un projet régional cohérent élaboré après concertation avec toutes les parties prenantes, partagé donc, et mis en œuvre avec continuité par un chef de file identifié qui assurera la coordination des acteurs.

Comme le dit le rapport Gallois, les régions auront à cœur d'organiser le nécessaire dialogue social sur les stratégies de développement industriel régional au-delà de ce que font déjà les CESER dans le respect des normes nationales.

Dans les territoires ultramarins, il faut conforter les secteurs traditionnels structurants, mais aussi replacer l'océan au cœur des enjeux d'avenir.

Au niveau national, il convient d'adapter notre économie et notre pacte social. Une réelle prise de conscience se fait jour en France sur la nécessité de mener des réformes structurelles pendant que la France peut emprunter à taux bas.

Le CESE approuve nombre des actions annoncées après la remise du rapport Gallois, mais s'interroge sur les conséquences économiques et sociales (consommations, emplois, pouvoir d'achats, qualité des services publics).

Selon le CESE, il faudrait :

- élaborer un pacte productif en commun, si possible au niveau européen, afin de rétablir la compétitivité de l'Union et cibler les efforts budgétaires sur les secteurs prioritaires ;
- améliorer l'efficacité des acteurs publics, même si des efforts ont déjà été accomplis. Il faut rendre la dépense publique plus efficace en procédant à des expérimentations suivies d'évaluations systématiques ;
- renforcer et valoriser les entreprises (coopération entre fournisseurs et sous-traitants, faiblesse des relations financières TPE-PME, artisanat et banques) ;
- créer un environnement favorable à la prise de risque et donc à la confiance des entreprises afin de favoriser les investissements matériels, immatériels et aussi humain ;
- réaffirmer la priorité à l'innovation et au développement durable. Le CESE soutient les propositions du rapport Gallois sur le crédit d'impôt recherche complété dans le PLF 2013 par un crédit innovation pour les PMI et PME, le soutien aux jeunes entreprises innovantes, etc. ;
- prendre en compte le développement durable, lutter pour réduire la consommation d'énergie, mieux préserver les ressources en matières premières, mais aussi travailler résolument à la recherche de nouvelles sources d'énergie, y compris non encore explorées en prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux ;
- rendre la formation plus efficace.

Sur ce dernier point, il convient de :

- remédier aux faiblesses de notre système éducatif ;
- introduire un enseignement de l'économie dès le collège ;
- favoriser le développement des stages de courte durée et l'organisation de rencontre des collégiens avec le monde de l'entreprise.

Il convient aussi de conforter la formation professionnelle, mettre en œuvre une véritable politique de mobilité et de reconversion.

En conclusion, conforter le vivre ensemble et le sens du collectif.

La confiance est la clé de toutes les relations humaines. Il convient de lutter contre la pauvreté en mettant des politiques publiques efficaces pour sortir ces personnes de la marginalité. Il y a urgence à renforcer le parc de logements sociaux. La prise de conscience en cours est un point positif. Le CESE souligne l'importance de réenchanter le travail, de revaloriser la notion de travailler ensemble et de restaurer la perspective de promotion sociale.

Merci de m'avoir écouté jusqu'au bout.

M. le Président. Monsieur le rapporteur, je vous remercie.

Je cède la parole à M. Martin, Président de la section de l'économie et des finances.

M. Martin. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, à la lumière de ces deux interventions qui résultent d'un travail d'échanges, parfois virils mais toujours dans le respect de l'autre, et donc, de la tolérance, je voudrais faire quelques brèves remarques, non sans avoir remercié au préalable nos deux administratrices, Monique Alleron et Yolande Bernard pour leur implication.

La brillante intervention de Mme Debonneuil démontre s'il en était besoin l'apport non négligeable de nos nouveaux collègues, personnalités associées, qui, par leurs diverses expériences, enrichissent nos réflexions et travaux. Je voulais leur rendre hommage. Le travail de Mme Debonneuil débouchera, sur une étude qui sera à l'évidence passionnante.

Merci à notre rapporteur, mon ami Roger Mongereau, qui a accepté ce beau challenge et l'a mené à bien avec talent, sérénité et brio, dans un contexte pourtant difficile.

Monsieur le Président, notre section de l'économie et des finances a été chargée par décret de traiter annuellement un avis sur l'état de la France. Honneur et servitude. Il est gratifiant de se voir confier une telle mission, et, nous le mesurons, même s'il est chronophage.

Pour autant, ce projet d'avis me semble concerner toutes nos sections tellement il est transversal (économie, finances, mais également cadre de vie, santé, infrastructures, éthique, moral, sociétal, etc.) Je vous ai proposé que cette partie du décret soit modifiée simultanément avec l'approbation de notre règlement intérieur et que cet avis soit confié au CESE dans son ensemble. Libre à vous, Monsieur le Président, de créer une commission *ad hoc*.

Oui, ainsi nous démontrerons, comme vous l'avez brillamment rappelé, Monsieur le Président, il y a un instant, l'utilité de notre institution et sa transparence, qui pourraient d'ailleurs être de mise ailleurs.

Je vous remercie.

M. le Président. Monsieur le Président, le Bureau a entériné votre proposition et a pris les dispositions nécessaires.

DISCUSSION GÉNÉRALE

M. le Président. La discussion générale est ouverte.

La parole est à M. Pascal, au nom du groupe des associations. Il a une double intervention à faire, l'une à titre personnel, car M. Pascal nous a fait part de son souhait de mettre un terme à son mandat de conseiller, le 31 décembre, l'autre au nom du groupe des associations, qu'il représente.

Associations - M. Pascal

M. Pascal. Monsieur le Président, vous avez permis au CESE d'être de plus en plus reconnu au sein des institutions de la République. Mes Chers collègues, c'est la dernière fois que j'ai le plaisir de m'adresser à vous. Lorsque l'Uniopss, qui regroupe les secteurs médical et médico-social, avait proposé mon nom au ministre en charge de la vie associative, j'avais indiqué que je n'accomplirai qu'un demi-mandat. Je respecte donc ma parole !

Je considère qu'en dehors des personnalités qualifiées, les groupes qui composent notre assemblée doivent être représentés par des personnes en responsabilité. Or, j'ai renoncé à tous mes mandats car il y a un temps pour tout, comme dit l'ecclésiaste. Je continue bien sûr à militer dans les associations, mais il me semble qu'il faut éviter que les ex-présidents encombrant les groupes de notre assemblée lorsqu'ils ont dépassé l'âge de lire Tintin !

Avant de vous dire quelques mots personnels, je dois réagir au nom du groupe des associations sur le *Rapport annuel de l'état sur la France en 2012*. Je remercie M. Mongereau pour les qualités d'écoute et de patience dont il a fait preuve tout au long de l'élaboration de ce projet d'avis qu'à titre personnel, je voterai.

Je voudrais insister sur trois observations. On parle beaucoup d'un monde en crise et de temps de crise. Il est préférable d'utiliser la notion d'Edgar Morin, celle d'un monde qui se métamorphose, car notre système de production et de consommation doit profondément se modifier compte tenu des nouvelles exigences économiques, sociales et environnementales. Notre génération doit gérer les transitions entre le monde aujourd'hui et celui de demain. Or, ces transitions occasionnent de grandes souffrances, surtout parmi les populations les plus fragiles.

Dans l'une des préconisations du projet d'avis, Roger Mongereau nous invite à conforter le vivre ensemble et à retrouver le sens du collectif. Comment traiter les questions de pauvreté, de chômage, de précarité et simultanément mettre en place un système économique radicalement transformé afin de protéger notre planète ?

Le secteur associatif est par excellence porteur de toutes ces attentes et de toutes ces espérances, mais il y a un travail considérable à faire.

Deuxièmement, il est certain que la France, seule, ne pourra pas mener à bien cette mutation. L'avenir est aux grands espaces géographiques, la Chine, l'Inde, les États-Unis, le Brésil, la Russie. L'Europe politique est l'unique réponse qui permette de préserver le bien-être des populations qui y vivent. Le projet d'avis présenté par Roger Mongereau contient des propositions essentielles sur l'approfondissement de l'Union européenne. À mon sens, il faut aller plus loin et bâtir autour d'un noyau dur, une fédération des Nations qui mettent en commun une partie de leur souveraineté. C'est à ce prix que nous pourrions gérer la transition vers une nouvelle économie respectueuse de la nature, mais également capable d'offrir un emploi à chacun de ses enfants, dans un cadre juste de solidarité collective en matière de santé et d'éducation.

Si je peux me permettre de reprendre des suggestions déjà proposées dans notre section et dont vous venez de parler, *Le rapport annuel sur l'état de la France en 2012* devrait évoluer afin de suivre, année après année, le devenir d'une telle métamorphose.

Troisièmement, il faut être conscient que l'ensemble de ces mutations suppose des changements fondamentaux des mentalités et des comportements. Comment concilier l'individualisme, fruit d'une valeur estimable, la liberté individuelle, avec d'autres valeurs collectives tout aussi nobles comme l'amour, la sécurité, l'amitié, la fidélité, en un mot la fraternité qui constitue le fondement même de notre citoyenneté active ?

Cette période de transition nous oblige à sortir de nous-mêmes pour imaginer les nouvelles solidarités qui permettront les nouvelles règles de justice sociale. Lorsque j'ai eu l'honneur d'inaugurer cette mandature, je vous disais que la justice sociale était la pierre angulaire du principe de l'égalité de dignité de la personne humaine. Les futurs vainqueurs de la deuxième guerre mondiale, réunis à Philadelphie en 1944, bien avant la fin des hostilités, avaient reconnu que les temps de paix devaient se conjuguer avec l'obligation de mettre l'économie au service de la justice sociale. Cela signifierait aujourd'hui que la création de richesses, que la liberté de circulation des capitaux, des marchandises sur les marchés devraient être au service des personnes qui travaillent ou qui entreprennent dans l'économie réelle et non au service de l'économie financière.

Voilà ce que je voulais dire sur le rapport.

Avant de vous quitter, je voudrais vous dire combien j'ai été heureux de passer ces huit années au sein de cette assemblée. J'ai beaucoup appris. C'est un grand privilège de réunir dans un seul lieu toute la diversité de la société française. Diversité en matière d'activités, diversité en matière idéologique et spirituelle. Ce lieu est aussi capable de permettre à tous ces hommes et à toutes ces femmes, porteurs d'intérêts divergents, de produire ensemble des rapports et des avis en recherchant le consensus après avoir réduit les malentendus et les procès d'intention.

Ce fût pour moi un grand bonheur de participer à cette recherche permanente du consensus. C'est le miracle de notre assemblée : le principal critère qui nous différencie des autres assemblées et des multiples comités de la République. Il faut souligner cette méthode du consensus et en être fier : elle n'est pas « molle », comme certains voudraient le faire croire.

C'est la preuve que la société civile organisée est capable de se retrouver autour des sujets majeurs. La réussite du consensus est facilitée par le climat de tolérance et de rigueur qui règne parmi nous, même si les affrontements sont permanents et les convictions solidement ancrées. La courtoisie, l'écoute de l'autre sont des qualités premières de notre assemblée, à comparer avec d'autres assemblées actuellement.

Cette courtoisie, alliée à l'efficacité, n'est pas propre seulement aux membres, mais également à l'administration du Conseil économique, social et environnemental du plus modeste au plus gradé, à laquelle je tiens à rendre hommage. En réalité, il y a au Palais d'Iéna une atmosphère que je n'ai jamais ressentie ailleurs. C'est pourquoi je voudrais vous remercier du fond du cœur pour tout ce que vous m'avez apporté, et particulièrement mes collègues du groupe des associations et de la section économie et finances.

Que vive grâce à vous le Conseil économique, social et environnemental.

(Applaudissements nourris)

M. le Président. Merci, Monsieur Pascal et merci pour tout ce que vous avez apporté en tant que doyen, m'entourant de conseils toujours très avisés et sages.

La parole est à M. Ridoret, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises - M. Ridoret

M. Ridoret. Monsieur le Président, Chers collègues, nous souhaitons saluer le courage du rapporteur, Cher Roger, qui a accepté de porter ce projet d'avis sachant pertinemment que l'exercice serait ardu. Malgré les concessions que tu as dû faire pour être le porte-parole de l'ensemble de la section, notre groupe se retrouve, pour l'essentiel, dans le constat que tu as posé sur l'état de la France.

Force est de constater que notre pays est dans une situation difficile, qui nous oblige à faire preuve de lucidité et de remise en question. D'emblée, notre groupe réaffirme qu'il faut réduire les dépenses publiques ; ceci est une priorité absolue. Nous devons poursuivre l'effort entrepris par la RGPP en étant probablement plus clairvoyants selon les cas, mais il serait irresponsable de notre part de laisser aux générations futures le soin de réparer nos erreurs.

Cette rationalisation des dépenses publiques doit également se faire dans les territoires. En effet, nous partageons le souci du rapporteur de clarifier les compétences des divers échelons territoriaux, pour éviter les redondances et, ainsi, faire que des projets régionaux cohérents partagés par l'ensemble des acteurs puissent émerger et être mis en œuvre. Si l'on veut faire face à la réalité

et aux difficultés que rencontre notre pays, une remise à plat de certains acquis sociaux est incontournable. L'effort doit être consenti par tous de manière juste, de manière équitable. L'État n'a plus les moyens de financer des aides ou des services sans se soucier de leur réelle efficacité.

À cet égard, la lutte contre les fraudes doit être exemplaire. La question du financement de la protection sociale par d'autres revenus que ceux issus du travail reste également posée. Une part de plus en plus importante de la création de richesse est consacrée au financement de la protection sociale assise de manière excessive sur les revenus du travail. À ce titre, il est de plus en plus vital d'élargir l'assiette du financement de la protection sociale pour alléger les charges qui pèsent sur les entreprises et, ainsi, renforcer la compétitivité de l'économie française dans un contexte de mondialisation exacerbée. Cela doit participer d'un mouvement général destiné à favoriser le « made in France ».

La crise a un impact majeur sur la croissance depuis 2009 qui risque de perdurer. La France doit tenir compte de cette absence de croissance. Notre modèle social, en particulier, doit être repensé en tenant compte de ce ralentissement. De même, le redressement de notre pays se jouera sur la réforme du marché du travail, qui doit absolument gagner en flexibilité et en compétitivité.

Notre groupe souhaite conclure par une interpellation sur la nature même de la production d'un tel rapport. Demain, si nous souhaitons être demain plus efficaces, plus innovants dans un tel exercice, il serait probablement utile - ainsi que l'on souhaité la section et le rapporteur - que le Conseil économique, social et environnemental se donne les moyens de travailler toute l'année sur des indicateurs propres. À la lumière de ces indicateurs et d'un certain nombre de travaux produits par des institutions neutres et qui font autorité, le Conseil économique, social et environnemental jouerait alors son rôle naturel, pas celui d'experts, mais de représentants informés de la société civile en exprimant son opinion sur des sujets de fond ou sur certaines préconisations à émettre. En attendant, nous voterons le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lamy, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - M. Lamy

M. Lamy. La CFE-CGC regrette qu'il n'ait pas été possible de creuser convenablement certains sujets. Le peu de temps accordé à ce projet d'avis se traduit par un flou fait de banalités mêlées de contradictions au niveau des préconisations.

Le rapporteur se félicite du caractère contraignant donné au redressement des finances publiques. Ce serait une bonne chose si les mesures visées ne s'appliquaient pas en même temps à l'ensemble des économies européennes, ce

qui ne conduira qu'à affaiblir toute l'Europe, dans la mesure où son marché interne est la clé de son économie.

Si l'on veut exporter plus, ce n'est pas en diminuant nos coûts, notamment salariaux, que l'on y arrivera, à moins que l'objet de ces décisions soit de ramener les salaires européens au niveau des salaires chinois ou indiens, au niveau de protection sociale et de pollution environnementale de ces pays. Tout le monde conviendra qu'il ne saurait s'agir d'un idéal.

Nous attendions des développements importants sur la nécessité d'investissements lourds pour préparer le futur, notamment mais pas seulement, au sujet de la transition énergétique. Nous attendions qu'il soit demandé aux grandes entreprises d'augmenter leurs investissements d'avenir, contrairement à ce qu'elles ont fait en 2011, année qui a battu tous les records de distribution de valeur ajoutée au profit des seuls actionnaires.

Nous aurions également aimé une préconisation, demandant le retrait de Bâle III, réforme que l'Europe continue à vouloir adopter quand les États-Unis comptent s'en dispenser, sachant que cette réforme va brider les possibilités d'investissement des entreprises sans pour autant sécuriser le monde financier. Déjà pour répondre par avance aux exigences de Bâle III, les banques allègent leurs encours en les titrisant et en les cédant. De produit dérivé en produit dérivé, une nouvelle partie de mistigri se met en place qui pourrait se terminer en nouvelle crise systémique.

Bien entendu, nous sommes d'accord avec le fait de s'appuyer sur la BEI pour des projets d'avenir. D'accord aussi pour poursuivre les efforts d'harmonisation juridique et fiscale, mais le meilleur moyen en la matière est sans doute de lutter contre le dumping. Or, on a l'impression ici qu'il s'agit surtout d'aligner la fiscalité vers le bas, ce qui aurait au bout du compte pour corollaire l'abandon de politiques sociales.

On voit bien que la préconisation d'adaptation de notre économie et de notre pacte social s'oriente vers une notion de compétitivité/coût quasi-exclusive alors que, par exemple, l'heure de travail dans l'automobile coûte moins cher en France qu'en Allemagne, ce qui prouve que le problème est ailleurs.

Oui, Monsieur le Rapporteur, la prise en compte d'un certain nombre de dangers doit certes conduire à bâtir de nouveaux modèles économiques et sociaux pour l'avenir, mais curieusement, on entend derrière tout cela une petite musique de sacrifices à sens unique et de poursuite d'une politique dans laquelle salaires, emploi et investissements pâtissent de l'exigence de rendements des actionnaires. Cela est vrai pour les grandes entreprises mais se répercute souvent sur les PME-PMI par le biais des pressions exercées sur les sous-traitants et les fournisseurs.

C'est pourquoi la CFE-CGC votera contre cet avis dont les préconisations n'offrent pas de pistes de développement économique équilibré et durable à notre pays.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Arnell, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Outre-mer - M. Arnell

M. Arnell. Monsieur le Président, Monsieur le Président de la section, Monsieur le Rapporteur, Chers collègues, Mesdames et Messieurs, la France souffre encore des conséquences de la crise que nous subissons. C'est le constat qui s'impose à travers ce projet d'avis. La perte de croissance est durable et la zone euro, dont notre pays est un des piliers, doit faire face à de nombreuses difficultés.

C'est pourquoi nous devons avoir une analyse plus large et évaluer aussi notre bien-être en termes de prospérité.

Pour autant, les potentialités de retour à la croissance sont réelles. Pour le groupe de l'Outre-mer, deux des axes évoqués dans le projet d'avis doivent constituer des priorités pour les pouvoirs publics : d'une part, la résorption du déficit des finances publiques et, d'autre part, le regain de compétitivité.

En effet, le retour à l'emploi et à une croissance durable ne pourra se faire sans un véritable choc de compétitivité qui appelle à des réformes urgentes de notre dispositif économique.

Notre pays doit s'appuyer sur les nombreux atouts dont il dispose y compris en Outre-mer. La situation géographique fédère des territoires actifs de l'Union européenne et des points d'entrée pour les zones à fort potentiel de croissance et d'innovation. La France, deuxième surface maritime au monde, deviendra la deuxième puissance lorsque l'ensemble de la nation prendra conscience de ces réalités.

Notre pays souffre de grandes incertitudes. C'est particulièrement vrai en Outre-mer, où la compétitivité ne pourra cependant pas avoir lieu sans une adaptation de l'appareil productif liée aux difficultés structurelles propres à notre territoire. Nous souhaitons que soit engagée une stratégie de compétitivité et de prospérité durable adaptée au défi des territoires et axée vers une sortie de cette seule logique de dépendance budgétaire.

Les efforts doivent porter à la fois sur les secteurs traditionnels structurants et sur les secteurs d'avenir. Les enjeux maritimes sont au cœur des problématiques d'avenir qui concernent l'extension du plateau continental, objet d'une étude en délégation à l'Outre-mer du CESE, ou de la gestion durable des ressources marines et sous-marines.

Le développement des nouvelles technologies et des services à la personne constitue un défi de premier plan pour notre territoire éloigné, isolé et confronté à des perspectives démographiques préoccupantes.

Enfin, faut-il rappeler l'importance des énergies renouvelables, principaux moteurs d'une véritable autonomie énergétique ?

L'Outre-mer s'inscrira parfaitement dans cette stratégie de prospérité pour peu que l'on accepte de changer le regard que l'on porte sur ces territoires. Le projet d'avis dresse un portrait d'une grande clarté de la situation économique et sociale et nous propose des pistes de réflexion que nous soutenons pour pouvoir retrouver cette confiance, cette prospérité. Nous voterons le projet d'avis. Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Khalfa, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - M. Khalfa

M. Khalfa. Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, mes Chers collègues, au nom de l'Union syndicale solidaire, que je représente ici, je voterai contre ce projet d'avis. Il contient pourtant, dans sa partie analyse, nombre d'éléments intéressants et il faut remercier le rapporteur d'avoir été ouvert, lors du débat en section, à l'intégration de nombre d'amendements.

Ainsi, le texte note à plusieurs reprises l'effet néfaste des politiques de restriction budgétaire et de la baisse du coût du travail sur l'activité économique. Il indique ainsi à juste titre : « *Ces politiques d'austérité menées simultanément dans les pays européens ont cependant des conséquences sociales lourdes pour les populations et également des effets économiques pro-cycliques. En effet, les relations commerciales entre les pays de l'Union sont majoritaires dans les échanges extérieurs des pays membres, les déficits des uns faisant les excédents commerciaux des autres et, de ce fait, la contraction de la demande interne dans tous les pays pèse sur le commerce extérieur de tous* ».

De même, le projet d'avis note le niveau particulièrement élevé des dividendes versés aux actionnaires, qui ont atteint plus de 30 % de l'excédent brut d'exploitation en 2011, niveau historique depuis la Seconde guerre mondiale, contre 14 % dans les années quatre-vingt-dix.

Ces constats ne font que ressortir encore plus le caractère convenu des préconisations qui reprennent pour l'essentiel la doxa dominante, et ce, en contradiction même avec les analyses précédentes.

Trois exemples parmi d'autres.

Le projet d'avis prône la nécessité de mener des réformes structurelles, c'est-à-dire en fait d'approfondir encore les politiques qui sont à l'origine de la situation actuelle. Il se félicite des propositions du rapport Gallois alors qu'il pointe les conséquences néfastes des mesures que ce rapport préconise sur l'emploi, le pouvoir d'achat et la qualité du service public.

Il se prononce pour un tour de vis budgétaire supplémentaire pour tenir les objectifs de réduction du déficit dans le cas où la prévision de croissance retenue par le gouvernement s'avère erronée, ce qui est fort probable, sans voir que la France s'engagerait ainsi, comme d'autres pays européens, dans une spirale récessive mortifère.

Le Conseil économique, social et environnemental avait l'occasion, avec ce projet d'avis, de proposer des préconisations fortes qui auraient permis de sortir de la situation actuelle et qui aurait montré qu'il n'y avait aucune fatalité à subir la régression sociale en cours. Cela aurait supposé de pouvoir globalement revoir un certain nombre d'idées reçues. Ce n'est pas le cas. Une occasion a donc été manquée.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme du Roscoät, du groupe des personnalités qualifiées.

Personnalités qualifiées - Mme du Roscoät

Mme du Roscoät. Monsieur le Président, Chers collègues, je salue, Monsieur le rapporteur, le courage qu'il vous a fallu pour présenter ce projet d'avis sur l'état de la France. Vous avez fait le choix de la franchise en nous présentant une analyse lucide de la situation économique et sociale difficile et préoccupante que connaît notre pays.

Je m'arrêterai sur deux aspects économiques et sociaux.

Économiques, d'abord. L'État-providence est désormais un leurre. L'État ne doit plus se permettre de faire ce qu'il a interdit aux autres, il ne doit plus vivre au-dessus de ses moyens, les recettes fiscales ont une limite et l'insupportable n'est pas loin pour les citoyens que nous sommes.

Pour moi, les choses sont claires : si nos politiques veulent retrouver la confiance et l'estime des Français, ils doivent baisser les dépenses publiques de façon draconienne et donner l'exemple.

Il faut booster les entreprises, et donc, l'emploi, créer un environnement favorable à leur développement et rendre la confiance aux financiers - eh oui ! Les financiers ne sont pas forcément des philanthropes - en leur démontrant qu'ils pourront investir sans crainte de voir des ponctions excessives et, en parallèle, mettre en place des mécanismes qui veilleront à ce que les résultats des entreprises soient réinvestis plutôt que versés en dividendes.

Mais arrêtons de montrer du doigt les riches au nom d'un dogmatisme d'un autre âge qui n'a comme conséquence que de faire fuir les capitaux. Cela soulage peut-être quelqu'un sur le coup, mais quel cadeau pour nos pays voisins ! Pour nos amis de Belgique et d'ailleurs !

Sur le plan sociétal, vous parlez du bien vivre ensemble, Monsieur le rapporteur. Eh bien, pour bien vivre ensemble, il faut tout d'abord arrêter de monter une France contre l'autre, arrêter la vieille lutte des classes, et j'en sais quelque chose ! D'un côté, les vilains riches égoïstes... mais faites attention, bientôt seront compris dans cette définition tous ceux qui possèdent quelque chose ne fut-ce qu'un petit appartement acquis après des années de labeur-.

Arrêtez d'opposer les vilains retraités qui profitent et les jeunes qui galèrent... Et la liste est longue des titres ou articles accrocheurs ; autant de venins distillés contre le vivre ensemble que vous appelez de vos vœux, Monsieur le rapporteur.

Quant à construire une société harmonieuse, ce n'est pas en essayant de promulguer une loi qui jetterait à terre tous les fondements de notre société que le gouvernement y parviendra !

À s'occuper essentiellement de minorités, nos gouvernants prennent tout simplement le risque d'une énorme implosion alors qu'ils seraient mieux inspirés de concentrer leur énergie à sortir notre pays de la crise.

Je voterai donc ce dossier part égard pour notre ami le rapporteur et je n'irai pas plus loin parce que j'ai dit l'essentiel.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Lemétayer, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - M. Lemétayer

M. Lemétayer.- Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, mes Chers collègues, je ne sais pas si ce sont les sujets que l'on traite cet après-midi sur l'état de la France, le rapport ou celui du Président Gallois, mais il fait frais dans l'hémicycle !

Plus sérieusement, je souhaiterais saisir l'occasion de cette courte intervention pour revenir sur des aspects qui n'ont pas pu être approfondis, semble-t-il, faute de temps et, peut-être, de place. Vous me permettrez d'insister sur l'importance du renforcement et de la valorisation des entreprises, et plus particulièrement des petites entreprises.

Monsieur le rapporteur, vous vous rappelez que, parmi les atouts de la France, figurent en bonne place les PME et les TPE de proximité répondant aux besoins de la population, mais aussi à la capacité de l'agroalimentaire de fournir les besoins de la population. La semaine dernière, nous avions une réunion avec Mme Bricq sur le commerce extérieur. Nous comptons beaucoup sur les PME.

Le groupe de l'agriculture vous rejoint lorsque vous soulignez que les rapports de force sont déséquilibrés entre les TPE et les PME et les grands groupes avec lesquels elles travaillent. C'est une situation que nous connaissons bien dans le secteur agricole et de l'agroalimentaire, trop souvent d'ailleurs, dans les relations commerciales, particulièrement avec la grande distribution.

Pour renforcer et dynamiser nos petites entreprises, la réforme du management, les mesures fiscales ou encore l'amélioration des relations avec les établissements bancaires sont des pistes importantes. Mais elles ne suffiront pas.

Il faut aussi et surtout permettre à toutes ces entreprises de s'organiser et d'impulser ainsi un rééquilibrage des forces économiques. C'est essentiel car ces petites entreprises font la richesse de notre économie et la vitalité de nos territoires. C'est particulièrement important pour notre secteur, qui est composé majoritairement de petites entreprises. Mais cela concerne également bien d'autres activités.

L'organisation des filières, leur structuration, que soulignait d'ailleurs Louis Gallois cet après-midi, nous paraissent être un levier fondamental. Il a même insisté sur l'obligation de donner plus de force aux syndicats professionnels. Se préoccuper de la bonne santé de nos entreprises, c'est ne pas freiner leur volonté de s'organiser, mais au contraire de leur en donner le droit, ce qui est parfois difficile à faire entendre au législateur, voire aux juges communautaires. Et je sais de quoi on parle !

Vous concluez, Monsieur le rapporteur, sur l'importance du vivre ensemble. Ce vivre ensemble se décline également en termes économique pour assurer plus de croissance et plus de compétitivité. Le sens du collectif est une valeur que peuvent défendre et traduire concrètement toutes les entreprises.

Monsieur le rapporteur, le groupe de l'agriculture votera votre projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Virlouvét, au nom du groupe environnement et nature.

Environnement et nature - M. Virlouvét

M. Virlouvét. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, Chers amis, le CESE se prépare à rendre son second rapport sur l'état de la France. Entre volonté de cohérence avec l'ancien rapport de conjoncture et une nouvelle ambition de notre assemblée consultative, l'exercice cherche encore sa place.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de celui pour 2011. La version 2012 renouvelle le choix de s'appuyer sur les indicateurs de développement durable. Elle actualise les informations statistiques et les complète par quelques éclairages bienvenus. Elle conforte ses recommandations en renvoyant à nombre d'autres avis et travaux de notre assemblée.

Soulignons-le aussi, l'oreille attentive aux divers points de vue de notre rapporteur, Roger Mongereau, a fait beaucoup pour la sérénité de son élaboration.

Deux approfondissements sont en phase avec des préoccupations tout à fait actuelles.

D'une part, la volonté des pouvoirs publics de préparer et proposer une nouvelle étape de décentralisation justifie pleinement que notre rapport réserve aujourd'hui un chapitre à l'importance du fait régional.

D'autre part, avec la citation de Daniel Cohen « *l'accumulation de richesses n'a rien à voir avec une optimalité du bonheur* », notre rapport réaffirme l'objectif essentiel d'accroître le bien-être pour tous et réaffirme également l'importance que nous devons porter aux initiatives, tant locales qu'europeennes ou internationales, venant d'universitaires, d'élus, d'entreprises ou d'associations citoyennes, qui sont autant d'invitations à cerner ce qui, mieux qu'une croissance économique limitée, peut contribuer à l'amélioration durable d'une prospérité individuelle et collective.

Toutefois, le rapport nous laisse sur notre faim par manque de réelles perspectives. Au-delà du terme de crise, répété à l'envi depuis trente ans, le CESE se doit de dégager des tendances de moyen/long terme dans le contexte mondial. Nous devons nous donner des moyens de répondre à ce défi. Sur le fond, d'abord en actant, ce que nous avons commencé à faire dans ce rapport, que l'espoir de renouer avec une croissance soutenue du PIB est nul à court terme. Ensuite, et par conséquent, que la réduction des inégalités et l'augmentation du bien-être doivent trouver d'autres voies que le partage des fruits de la croissance. Enfin, que le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et la raréfaction des matières premières vont structurer le monde de demain.

L'émergence d'un nouveau modèle économique visant la prospérité est inéluctable. La question devient alors, pour la France en général et pour le CESE en particulier, celle de la transition, et donc du quand et du comment.

Pour y répondre, le CESE devra trouver une forme et une méthode adaptées en vue du rapport annuel 2013. Ainsi notre assemblée pourra-t-elle, au-delà des suggestions au fil de l'eau, proposer des voies plus ambitieuses.

Partagé entre la validation de l'essentiel du contenu du projet d'avis et l'attente d'une nouvelle ambition pour l'élaboration des prochains rapports, le groupe environnement et nature répartira ses votes entre favorable et abstention.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Farriol, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - M. Farriol

M. Farriol. Monsieur le Président, Monsieur le Président de la section, Monsieur le rapporteur, Chers collègues encore présents, Mesdames, Messieurs, le projet d'avis constitue un état des lieux nécessaire et indispensable pour connaître et mieux appréhender la situation économique de la France. Si la dette est importante, son effacement, ou du moins sa réduction, passe par un effort de l'État, des entreprises et des familles. L'amélioration de la compétitivité est à court terme insuffisante pour régler ou atténuer le passif. Il est nécessaire de limiter aussi et surtout les dépenses publiques, mais également de recourir à des recettes supplémentaires.

Sur le plan de la compétitivité, la situation de la France est difficile. Sa balance commerciale est déficitaire en Europe comme au plan mondial, notamment au regard de la concurrence industrielle et commerciale imposée par la Chine.

Ainsi, par exemple, sur le sol africain, la part de marché des fournisseurs français est passée de 2000 à 2010 de 16,2 % à 8,9 % alors que, dans le même temps, la Chine passait de 3,4 % à 12,5 %.

Au niveau européen, la situation est semblable puisque la dette de l'Europe atteint huit mille milliards d'euros pour les pays du Top 10, dette dont la Chine détient 550 milliards.

Dans ce paysage de désolation, un inventaire à la Prévert pourrait ainsi résumer cette situation, venant percuter le quotidien des familles : moral en baisse, précarisation de l'emploi, temps partiel, taux de pauvreté en augmentation, taux de chômage en augmentation, augmentation des prix, stagnation des salaires, diminution du pouvoir d'achat.

Parmi les points positifs, on relève l'innovation, la recherche, les infrastructures, la protection sociale qui, certes, a un coût mais qui fait la preuve d'amortisseur social en temps de crise. À cet amortisseur, il faut ajouter le rôle des familles elles-mêmes, qui puisent dans leurs économies soit au profit, soit au détriment des jeunes générations.

Dans ce panorama complexe, un constat partagé par tous doit trouver des réponses et des solutions. Les préconisations formulées par le projet d'avis sont des réponses que le groupe de l'UNAF approuve :

- renforcer la place de l'Union européenne pour l'application d'une discipline budgétaire partagée, par un effort d'harmonisation juridique et fiscale, qui aurait dû avoir lieu avant la création de l'Union européenne plutôt qu'après ;
- prendre en compte le fait régional par la construction d'un projet régional cohérent avec la coordination des acteurs, permettant ainsi d'éviter dépenses multiples, inutiles ou superfétatoires ;
- adapter notre économie et notre pacte social par des réformes structurelles.

Le groupe de l'UNAF souhaite également que soit portée une attention particulière au système de formation pour une plus grande efficacité et répondre aux enjeux de l'innovation et du développement durable.

Il existe certainement d'autres mesures à envisager. Le rapport de M. Gallois ouvre des perspectives. Il est temps de passer des préconisations à l'action pour redonner confiance et construire des solutions durables empêchant toutes les formes d'exclusion.

Autrement dit, il serait certainement plus utile de remplacer certains gouvernants théoriciens par des techniciens praticiens.

Merci au rapporteur pour son travail, parfois dans une ambiance mouvementée en section, mais toujours constructive et dans un temps de travail trop restreint.

Le groupe de l'UNAF votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Gaultier, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - Mme Gaultier

Mme Gaultier. En écho aux effets durables de la crise, aux nouveaux secteurs touchés, aux perspectives sombres, l'activité dans l'artisanat est en repli sur 2012 : chute des carnets de commande, difficulté de trésorerie... Ce projet d'avis souligne le sentiment de perte de confiance qui caractérise notre pays tant du côté des ménages que des entreprises. Ce constat révèle l'attente d'une stratégie claire avec les réformes que cela implique pour redonner de la visibilité à notre avenir et un nouveau souffle à notre économie, tout en ouvrant des perspectives de progrès à chacun.

Oui, le point fondamental est la détermination de la France à réduire son déficit. Cela exige d'agir résolument sur les dépenses avec le souci d'améliorer l'efficacité des politiques comme des acteurs publics tant au niveau de l'État que des territoires. L'effort de réduction du déficit public qui se confirme mérite d'être salué, mais des craintes s'élèvent face à l'accroissement du poids des prélèvements obligatoires sur les entreprises, alors qu'elles souffrent déjà d'un problème de compétitivité.

Oui, notre appareil productif a en effet besoin d'être consolidé et de restaurer sa compétitivité. Des défis et des mutations nous attendent. Parmi les leviers à actionner : créer un environnement administratif favorable à l'esprit d'entreprendre et à la croissance des entreprises ; simplification administrative, lisibilité et stabilité de la réglementation comme de la fiscalité ; faciliter l'accès au financement quelle que soit la dimension des projets. Il importe notamment que la future BPI réserve un soutien spécifique aux TPE dans les phases de création, de développement et de transmission. Enfin, il faut encourager les entreprises à investir dans de nouveaux équipements ou processus de production mais aussi les appuyer dans leur pérennité et leur développement sur le marché national comme étranger. Rappelons que 60 % des entreprises artisanales exportatrices n'ont bénéficié d'aucun soutien à l'export. Le potentiel existe, il faut l'encourager et l'accompagner. Rappelons que 75 % des entreprises de la sous-traitance industrielle sont artisanales et représentent souvent des rouages essentiels dans les secteurs de pointe, sans pour autant bénéficier des programmes de développement centrés sur les PME et PMI.

Dans le cadre d'une nouvelle stratégie industrielle, la construction de filières compétitives exigera que tous les sous-traitants soient reconnus et intégrés aux grands projets dans une approche partenariale.

D'une façon générale, nous insistons sur la nécessité d'adapter les politiques publiques aux TPE. Enfin, redonner de l'oxygène aux entreprises à travers un allègement des charges pesant sur le travail et ainsi recruter et redonner du pouvoir d'achat aux salariés et accroître les investissements et l'innovation. Certes, le CICE sera de nature à réduire le coût du travail, à condition qu'il soit simple d'application et bénéficie à toutes les entreprises. Pour autant, la question d'une réforme de l'assiette du financement de la protection sociale reste posée.

Un autre besoin nous paraît essentiel, celui de réconcilier les formations avec les besoins économiques et en particulier d'encourager les filières techniques et professionnelles, à tous les niveaux, à travers une réforme du système d'orientation et la poursuite de mesures d'encouragement à l'apprentissage. Enfin, il faut appuyer les dynamiques collectives dans les territoires associant tous les acteurs. Cela suppose des accompagnements financiers adaptés à travers la future BPI, les fonds structurels ou le FISAC, outil essentiel à la revitalisation des territoires dont on déplore la baisse en 2013.

Le groupe de l'artisanat votera favorablement ce projet d'avis.

Je souhaite souligner combien je suis ravie d'avoir pu rencontrer et connaître M. Pascal et lui souhaite bon vent.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Coquillion, au nom du groupe de la CFTC.

CFTC - M. Coquillion

M. Coquillion. Le groupe de la CFTC partage ce constat du rapport : la situation de la France est grave avec un risque de croissance négative en 2013, dans un environnement défavorable du fait des politiques de lutte contre la dette souveraine de certains États. La nécessité de réduire de façon drastique et urgente le déficit public compromet les marges de manœuvre et d'intervention de l'État. En découlent, bien évidemment, les plaies de l'aggravation du chômage, de la pauvreté et de la précarité. Une cause majeure de ces problèmes n'est pas nouvelle : le recul de la production manufacturière. L'industrie c'est le moteur de la croissance, nous dit le projet de rapport, qui évoque un mauvais positionnement dans la gamme des produits exportables. Comment ne pas penser à nos travaux et nos débats récents sur l'industrie automobile ?

Le projet d'avis ouvre des perspectives intéressantes quand pour réindustrialiser il préconise d'améliorer l'environnement des entreprises - en particulier en matière de financement - de valoriser le potentiel humain en améliorant la gouvernance des entreprises et le meilleur partage de la valeur ajoutée.

Soulignons que la création de richesse passe d'abord par le travail. Pour rétablir notre compétitivité, loin du bouc émissaire des coûts salariaux, le projet d'avis insiste sur la recherche et le développement et sur l'innovation, ce qui semble un point de vue partagé depuis longtemps. Mais cela ne se traduit pas vraiment dans les faits pour beaucoup d'entreprises et si celles-ci ne veulent pas sortir du profit maximum à court terme, ne serons-nous pas condamnés à le répéter sans cesse à chaque rapport ?

Il est indispensable de se doter d'une stratégie industrielle européenne. En effet, l'Union européenne se préoccupe essentiellement des règles de concurrence et de l'instauration d'une zone de libre-échange toujours plus libérale et sans contrepartie de la part de pays protectionnistes qui ne respectent pas le minimum social et environnemental concurrençant de façon mortelle et déloyales nos industries.

L'état moral de notre pays est fortement impacté par le phénomène du chômage chronique qui s'aggrave particulièrement chez les jeunes. Ceci s'accompagne d'un développement du temps partiel non choisi, d'une précarisation de l'emploi et de pauvreté salariale.

La CFTC rappelle ses préconisations sociales contenues dans le document du statut du travailleur. S'ajoute à ce problème grave du chômage une perte de repères, une cellule familiale fragilisée - alors qu'elle est le premier lieu des solidarités - les spectres de la pauvreté et de l'insécurité qui minent l'espérance et fragilisent les institutions.

Ces préconisations et ces précisions ayant été données, le groupe de la CFTC votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Grosset, au nom du groupe de l'UNSA.

UNSA - M. Grosset

M. Grosset. Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Mesdames et Messieurs, la publication chaque année par le CESE d'un état de la France fournit l'occasion d'élaborer un document unique pour le gouvernement, les élus, les corps intermédiaires, la société civile.

Cette analyse a le mérite de traiter de la situation du pays - un peu présente ici dans la conférence sur la grande pauvreté, avec les chiffres importants, annoncés hier. Pour l'UNSA, il est inutile de relayer une masse de données et d'observations sans procéder à l'évaluation des recommandations passées du CESE au regard de la situation actuelle et de leur mise en œuvre. Le projet d'avis gagnerait en efficacité.

Au niveau de l'analyse de la situation économique et sociale, nous partageons les constats. Nous approuvons la critique de la politique restrictive de la BCE. Le projet d'avis pointe avec justesse les risques de mesures d'austérité sans relance prises en Europe, mais le projet d'avis reste faible sur les préconisations visant à approfondir l'Union européenne.

L'UNSA partage le constat des inégalités croissantes que le CESE a souligné de nombreuses fois. L'emploi est au centre des questions économiques, sociales et morales. La fiscalité doit demeurer le moyen de financement prédominant de l'administration et des services publics, mais le projet d'avis ignore les débats à ce sujet qui ont traversé notre pays ces derniers mois.

Sur l'état moral de la France, nous partageons le constat de la dégradation des rapports humains dans un contexte d'inégalités croissantes. Nous approuvons le constat suivant lequel la santé, le lien social, l'exercice d'un travail, à condition qu'il corresponde à un emploi de qualité, sont des facteurs de bien-être. Notre système social français est bien le fondement du vivre ensemble, même s'il est souvent injustement critiqué.

Quant aux préconisations, cette question nous renvoie sur notre conception du CESE. Le projet d'avis nous suggère d'élaborer un pacte productif, mais le gouvernement en propose un. Qu'en dit le projet d'avis ?

Le texte aujourd'hui souhaite rendre l'information plus efficace, mais des mesures à ce sujet, issus de la conférence sociale tenue dans ces murs ont été décidées, qu'en dit-on ?

Enfin, le projet d'avis souhaite, à juste titre, un dialogue social organisé de qualité ; mais il y a eu une conférence sociale nationale qui a permis l'ouverture de négociations. Pourquoi ne pas en parler ? Pourquoi ne pas traiter des aspects positifs, les insuffisances et les aspects négatifs ?

Je renvoie à la manière dont nous avons travaillé dans la section du travail, dont je salue la Présidente, sur le RSA, sur les propositions qui ont été faites sur les jeunes, qui sont intervenues dans le débat public et qui ont impacté les débats de la conférence hier.

Pour être plus clair, le groupe UNSA souhaite que les travaux du CESE aboutissent à des prises de position claires et opérationnelles pour être partie prenante de l'action publique.

Nous ne retrouvons pas ce souhait dans ces préconisations. Le groupe de l'UNSA s'abstiendra.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est M. Mansouri-Guilani, au nom du groupe de la CGT.

CGT - M. Mansouri-Guilani

M. Mansouri-Guilani. Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, ce projet d'avis fait des constats pertinents concernant le chômage, les perspectives énergétiques, l'état moral des Français, etc.

Deux exemples de constats pertinents.

Premièrement, le déficit du commerce extérieur ne s'explique pas par la concurrence et les échanges avec les pays à faibles salaires.

Deuxième exemple, les régions qui disposent encore de structures sociales plus solides résistent mieux.

Nous convergeons particulièrement sur deux thèmes déjà abordés dans plusieurs avis du CESE : la critique de la dictature des marchés financiers et la nécessité d'une sélectivité de la politique monétaire en faveur de l'emploi et d'une croissance respectueuse des êtres humains et de l'environnement.

S'agissant du diagnostic et des propositions, le projet d'avis initial était animé de convictions que nous ne partageons pas : les difficultés du pays viendraient d'un excès d'intervention publique et d'un soutien insuffisant à la rentabilité des capitaux privés.

Bien que notre rapporteur ait fait preuve d'un esprit d'ouverture en acceptant de nombreux amendements, la structure et la tonalité d'ensemble du projet n'ont pas changé.

Il en résulte un texte plein de contradictions qui juxtapose deux visions divergentes, voire opposées. L'une s'inscrit plutôt dans le courant de pensée dominant, l'autre s'y oppose et milite pour un changement.

La première vision inspire le plan même du projet d'avis. Ainsi, après un examen rapide de la situation économique, le premier chapitre commence par le taux de marge des entreprises. Viennent ensuite le redressement des finances publiques et la dégradation du solde du commerce extérieur.

L'emploi et le chômage ne sont abordés qu'en quatrième position, alors que ce qui préoccupe le plus les Français, c'est bien l'emploi et le pouvoir d'achat.

Le raisonnement du chapitre 1 est contradictoire avec celui du chapitre 2 où, pour expliquer l'angoisse collective, l'accent est mis sur le travail.

Il en est de même en ce qui concerne les propositions. Ainsi, nous sommes d'accord avec l'idée qu'il nous faut un pacte productif. Mais nous sommes en désaccord lorsque le projet d'avis approuve les mesures annoncées dans le cadre du pacte de compétitivité.

Autre exemple, les principaux défauts de la construction européenne, à savoir le déficit social et le déficit démocratique, sont mis en sourdine au bénéfice de propositions que nous entendons partout, mais qui sont contestées par les peuples.

Enfin, l'ambiguïté de certaines propositions pose problème. Le concept de réforme structurelle par exemple. Tout le monde n'y met pas le même contenu. Ainsi, alors que la sécurité professionnelle est un enjeu fondamental de la négociation sur la sécurisation de l'emploi, le projet d'avis n'hésite pas à proposer une mobilité plus aisée.

Pour l'ensemble de ces raisons, le groupe de la CGT s'abstiendra.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Fauvel, au nom du groupe Force ouvrière.

CGT-FO - Mme Fauvel

Mme Fauvel. Monsieur le Président, Chers collègues, Mesdames et Messieurs, le projet d'avis présenté aujourd'hui est le reflet des contradictions qui traversent notre pays. À défaut de toujours trouver un consensus, le rapporteur n'a jamais éludé le débat qui y a ainsi gagné en qualité et nous l'en remercions.

Nous partageons globalement le constat : finances publiques dégradées, chômage de masse et notamment des jeunes, faiblesse des taux de marge des entreprises, dynamisme économique différent selon les régions, moral des Français en berne.

Nous notons positivement la mention du volume des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires et de leur constante augmentation. Par ailleurs, le groupe FO partage l'analyse selon laquelle la baisse des taux de la BCE a été trop étalée dans le temps et le relèvement de juillet 2008 inopportun.

En revanche, le groupe FO estime que ce projet d'avis - peut-être par manque de temps - est trop orienté sur l'économie.

En effet, il ne soulève pas la question des risques sociaux induits par les politiques de restrictions budgétaires menées conjointement dans les pays de la zone euro, semblant considérer les souffrances infligées aux salariés et aux peuples comme des dommages collatéraux inévitables.

Les questions des prélèvements obligatoires trop élevés sur les entreprises et de la rigidité du marché du travail comme autant de freins à l'embauche, notamment des jeunes, reviennent également de manière récurrente. Pourtant, le projet souligne la « générosité » de la protection sociale, soutient la consommation, et que le service public est un facteur d'attractivité de notre territoire ; ce qui n'est pas la première des contradictions.

Nous partageons les interrogations du projet d'avis sur les conséquences possibles du transfert de fiscalité des entreprises vers les ménages, assorti d'une baisse programmée des dépenses publiques.

Par contre, pour Force ouvrière, les Français ne sont pas dans le déni des réalités économiques. Ce sont surtout des divergences profondes d'appréciation sur les causes et les solutions qui peuvent donner cette impression.

S'agissant des préconisations, FO partage l'idée qu'il faut approfondir l'Union européenne, mais regrette que la discipline budgétaire en soit présentée comme la colonne vertébrale.

Le fait de tenir compte des régions n'amène pas de remarques particulières de notre part dès lors que le respect de l'unité nationale, de l'égalité des citoyens et de la hiérarchie des normes est garanti.

En revanche, l'urgence à faire de nouvelles réformes structurelles nous semble très relative. Il faudrait au contraire prendre le temps d'y réfléchir et d'en discuter.

En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité des acteurs publics, certes, le projet évoque les efforts déjà accomplis et indique qu'il faut renforcer les moyens de lutte contre les fraudes fiscales et sociales, mais, comme toujours, considère que le service public doit faire toujours mieux avec toujours moins.

Or, les réformes conduites avec pour seule préoccupation la réduction des coûts ont non seulement nui à l'efficacité des services, mais de surcroît conduit certains au bord de la rupture.

Quant à la formation initiale, elle ne saurait se réduire à une réponse aux seuls besoins des entreprises, même si l'idée d'une amélioration des relations entre l'école et la vraie vie peut se concevoir.

Enfin, conforter le vivre ensemble et le sens du collectif est une préconisation que nous ne pouvons que partager. Mais, de notre point de vue, seul un partage des efforts plus soucieux de justice sociale peut en créer les conditions.

Nous sommes en outre très réservés sur un dialogue social destiné à mieux faire partager la croyance en l'utilité des réformes.

Le groupe s'abstiendra sur le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Verdier, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - M. Verdier

M. Verdier. Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, Chers collègues, l'aggravation du chômage et la dégradation de notre déficit commercial, l'effondrement structurel de notre potentiel industriel, la situation économique et sociale de notre pays sont très inquiétants.

Je voudrais intervenir sur trois points essentiels.

Tout d'abord, ce qui touche aux aspects du déficit de compétitivité auquel nous sommes confrontés, tant en coûts que hors coûts, nous interroge. La compétitivité n'est pas une fin en soi, mais un moyen qui, au-delà des querelles idéologiques qu'il nous faut enfin dépasser, doit être mise au service du bien-être de la population et du rayonnement du pays.

Pour renouer avec la croissance, il faut soutenir prioritairement la réindustrialisation de nos territoires, la compétitivité des entreprises et leur accès aux marchés extérieurs, ainsi que les efforts d'innovation et de développement des TPE et des PME.

Il faut créer en France et en Europe un climat favorable au développement des entreprises et d'un tissu industriel de long terme, générateur d'une croissance sans laquelle le poids de notre dette ne pourra être réduit.

De ce point de vue, la mise en œuvre des mesures Bâle III, pour ce qui touche aux aspects du financement et notamment de celui des entreprises, doit poser un certain nombre de problèmes et de restrictions en matière de financement avec les conséquences que l'on sait.

Par ailleurs, Monsieur le rapporteur, nous avons apprécié que vous affirmiez la nécessité de remettre en cause la prédominance de la politique de la concurrence au niveau européen.

Dans ce contexte peu réjouissant, le rôle de l'économie sociale - coopérative, mutuelles et associations - dans le développement de notre pays peut être souligné, comme d'ailleurs l'avait fait notre assemblée dans le rapport sur la compétitivité le 12 octobre 2010 avec la mise en avant de l'économie sociale et solidaire qui, tout comme de l'économie de proximité qui se caractérise par un ancrage dans le territoire, la création d'emploi, pour l'essentiel non délocalisable, constituent ainsi un espace régulateur visant à atteindre un modèle de développement social et économique.

C'est dans cet esprit qu'il faut veiller à la prise en compte dans les interventions, notamment de la Banque publique d'investissement, de la diversité des formes d'entreprendre (économie classique, économie sociale et économie de proximité). Les coopératives sont un facteur essentiel de stabilisation de l'activité économique dans les territoires et leur résilience lors des crises économiques a été démontrée par les études conduites notamment par l'OIT.

Le Conseil conduit actuellement un travail important sur le développement du secteur de l'économie sociale (coopératives, associations et mutuelles) suite à une demande gouvernementale. Nous souhaitons contribuer pleinement à la relance de l'économie au niveau national et aux mutations en cours dans notre société.

Le groupe de la coopération votera votre rapport.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Blanc, au nom du groupe de la CFDT.

CFDT - M. Blanc

M. Blanc. Monsieur le Président, Cher rapporteur, Chers collègues, Mesdames et Messieurs, pour la CFDT, le rapport annuel devrait être l'occasion de proposer des pistes contribuant à instaurer un nouveau modèle de développement seul à même de permettre de surmonter les crises auxquelles nous devons faire face.

Force est de constater que le projet qui nous est soumis aujourd'hui ne va pas vraiment dans ce sens. Nous regrettons également une nouvelle fois les conditions difficiles de son élaboration (dans un temps contraint). L'absence de ligne directrice arrêtée par le Bureau et des moyens qui ne sont pas à la hauteur de l'importance que le Conseil voudrait donner à ce rendez-vous annuel expliquent sans aucun doute ces difficultés et la frustration que nous ressentons

de ne pas être allés au bout de certains débats pour aboutir à des préconisations plus précises.

Dans ce contexte, nous apprécions d'autant plus les efforts accomplis par le rapporteur pour intégrer les approches et les nuances de chacun des groupes, en particulier en matière sociale. Nous apprécions positivement les perspectives d'évolution arrêtées par le Bureau hier concernant les conditions d'élaboration du rapport.

Même si nous nous réjouissons que le projet d'avis se conclue sur la recommandation de conforter le vivre ensemble et le sens du collectif, nous regrettons la distinction entre l'exposé consacré à la situation économique et celui de l'état moral des Français. Il nous paraît en effet difficile de ne pas voir de lien entre les réalités économiques et sociales et la perte de repères à laquelle sont confrontées nos sociétés. L'inverse est tout aussi vrai. Cette perte de repères collectifs n'est-elle pas elle-même responsable de la situation économique, sociale et environnementale ?

Pouvons-nous analyser ces phénomènes comme s'il n'existait pas jour après jour, année après année, depuis plus de 30 ans, un discours dominant faisant du libéralisme l'alpha et l'oméga de la résolution de tous les problèmes et de l'impôt la tâche originelle de nos sociétés ?

La CFDT se réjouit en revanche que soit abordée la question des indicateurs du bien-être à tout le moins que soit réaffirmée la nécessité de dépasser la notion de PIB par habitant pour l'apprécier.

Un moyen d'avancer sur le sujet serait de réhabiliter une des préconisations formulées, il y a trois ans, par notre conseil d'associer étroitement les citoyens à cette définition des indicateurs et de ce qu'ils en attendent. Le Conseil pourrait jouer un rôle essentiel en approfondissant cette question dans le but de proposer une méthodologie à mettre en place.

Enfin, nous voudrions revenir sur une nouvelle fois sur la question du développement durable. Le projet d'avis indique la priorité qui doit être lui être accordée et la nécessité de le prendre en compte. C'est mieux que rien !

Pour la CFDT ce n'est pas suffisant. Le développement durable n'est pas un élément à prendre en compte, c'est l'objectif. Établir des conditions pour y parvenir, définir les politiques à mettre en place, les évaluer, piloter les transitions nécessaires est pour la CFDT une impérieuse nécessité. C'est toute notre démarche dans le débat engagé aujourd'hui.

Aussi sommes-nous particulièrement favorables à la proposition d'étude de Mme Debonneuil qui vise à explorer les perspectives offertes par l'économie quaternaire pour créer de nouveaux gains de productivité permettant de retrouver une croissance créatrice d'emplois et de bien-être pour la population tout en respectant l'environnement.

La CFDT s'abstiendra.

(Applaudissements)

M. le Président. L'ensemble des groupes s'étant exprimé, la discussion générale est close.

VOTE SUR LE PROJET D'AVIS

M. le Président. Mes Chers collègues, je vous informe qu'aucun amendement n'a été déposé sur le projet d'avis présenté par Roger Mongereau.

Nous allons donc maintenant procéder au vote.

M. le Président. Mes Chers collègues, le résultat du vote est le suivant :

- Nombre de votants : 176
- Ont voté pour : 101
- Ont voté contre : 6
- Se sont abstenus : 69

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

M. le Président. La parole est à M. Mongereau.

M. Mongereau, rapporteur. Je tiens à remercier l'ensemble des groupes. Je pense que les nombreuses suggestions faites par les interventions des groupes vont nourrir le futur rapport et que le futur rapporteur aura à sa disposition un certain nombre d'informations et pourra rédiger un rapport beaucoup plus apprécié par l'ensemble de notre assemblée.

(Applaudissements)

M. le Président. Mes chers collègues, la prochaine assemblée plénière aura lieu les 8 et 9 janvier 2012, le prochain Bureau aura lieu le 8 janvier.

En votre nom à tous, je renouvelle nos remerciements aux agriculteurs et aux artisans qui nous ont conviés à ce formidable buffet des régions dont la simplicité n'enlevait rien à la qualité !

(Applaudissements)

Nous soutenons M. Lemétayer dans le combat qu'il entend mener au nom de la sécurité alimentaire. Avant de céder la parole à M. Leclerc qui l'a demandée, je vous rappelle que vous avez tous reçu l'invitation de Mme Catherine Chabaud de vous rendre sur le bateau Tara, stationné près du pont Alexandre III.

M. Leclerc. Je convie tous nos collègues qui le souhaitent à venir saluer M. Pascal autour du verre de l'amitié.

M. le Président. Merci Monsieur Leclerc ! Et le futur doyen d'âge convie son prédécesseur à bien vouloir assister à la séance plénière de janvier afin que nous puissions assurer cette formidable transition.

Mesdames et Messieurs, la séance est levée.

La séance est levée à 17 heures 45.

Prochaine séance le mardi 8 janvier 2013 à 14h30.

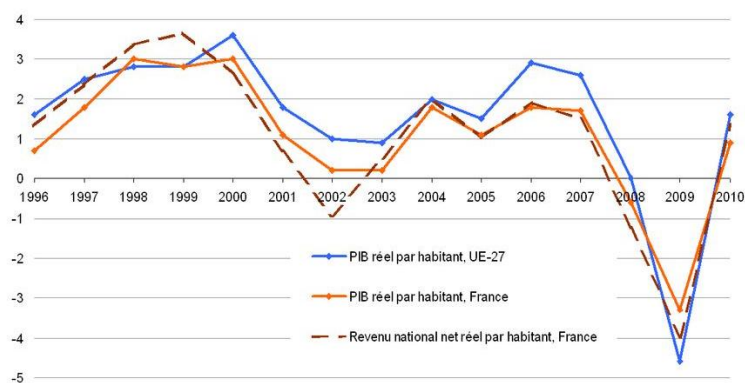
ANNEXE

Annexe : *Rapport annuel sur l'état de la France en 2012* - Diaporama illustrant les propos de M. Roger Mongereau, rapporteur

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

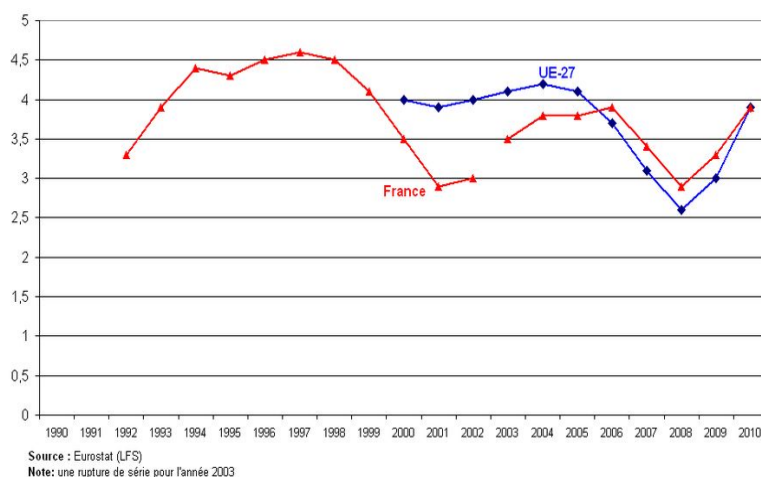
1 – Une situation Économique et sociale *préoccupante*

Taux de croissance annuel du revenu national net du PIB réels par hab. en %



Source: Insee (comptes nationaux) - Eurostat, 2010, en base 2005

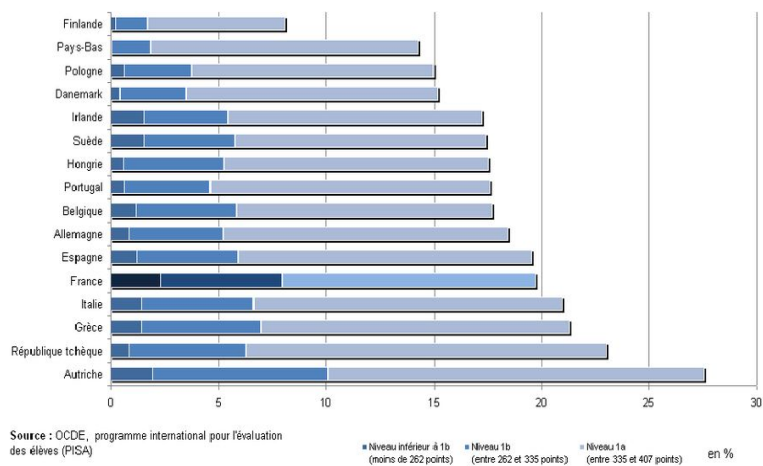
Taux de chômage de longue durée (en %)



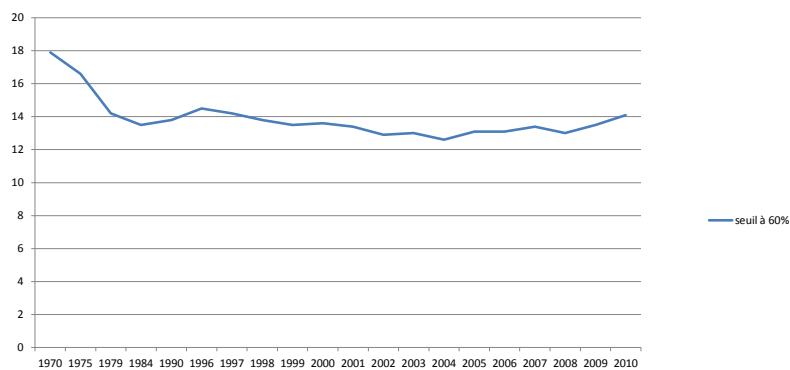
Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

2 – Un état moral *contrasté*

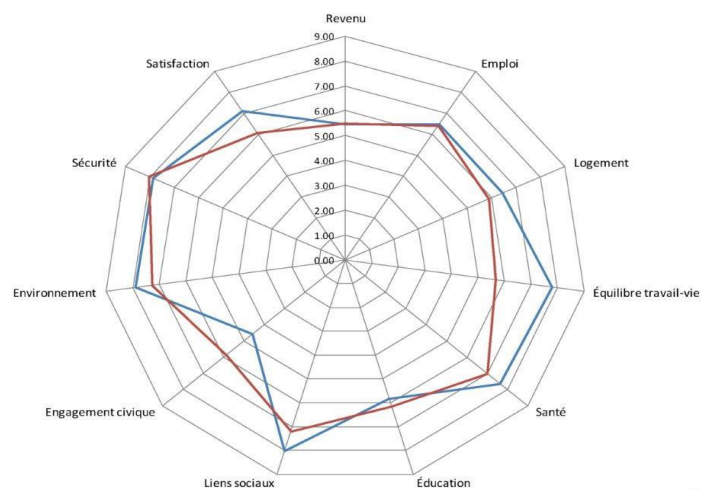
Pourcentage des jeunes de 15 ans faibles compétences en lecture, en 2009



Evolution du taux de pauvreté en France 1970 - 2010

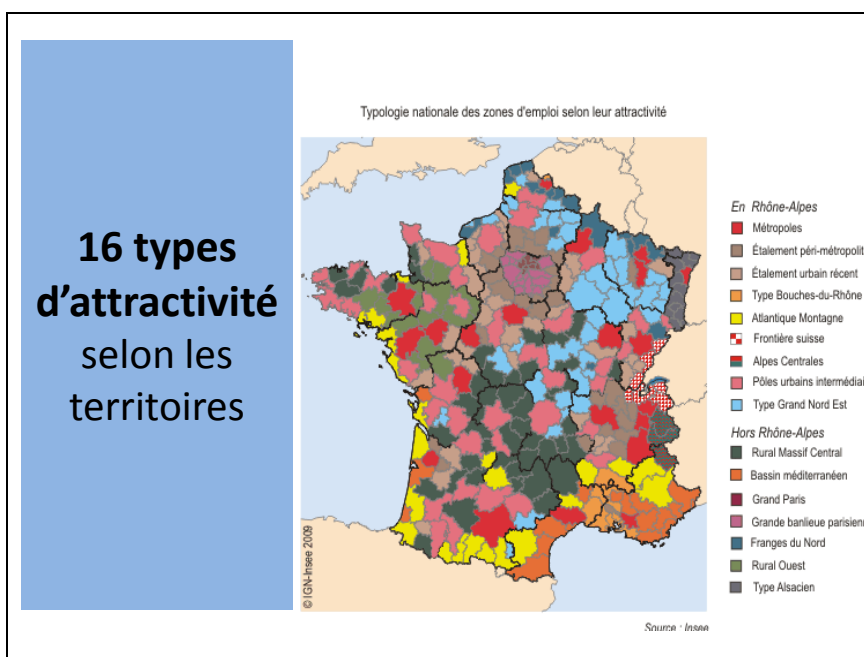


Comment va la France ?



Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

3 - De l'importance du fait régional



Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

4 – Les préconisations

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Au niveau de l'Europe :

- ★ **Approfondir la construction
de l'Union européenne**

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Au niveau régional :

- ★ **Coordination**
 - ★ **Cohérence**
 - ★ **Gouvernance efficace**
 - ★ **Suivi des projets**

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Au niveau de l'hexagone :

- ★ Adapter notre économie
et notre pacte social**

- ★ Conforter le 'vivre ensemble'
et**
- ★ le sens du collectif**